

FORMATION QUALIFICATION EMPLOI

STATISTIQUE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE FINANCEE PAR LES ENTREPRISES

(TRAITEMENT DES DECLARATIONS
D'EMPLOYEURS N°2483)
ANNEES 1976-1977

OCTOBRE 1978

**CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**

9, rue Sextius-Michel, 75732 PARIS CEDEX 15 - Tél. : 577.10.04 - 577.20.55
Directeur : Ducray (Gabriel)

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, institué par le titre III du décret n° 70-239 du 19 mars 1970, est un organisme public, placé auprès de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions, dont disposent en commun le ministre de l'Education, qui en assure la tutelle, le ministre des Universités, le ministre du Travail et de la Participation et les ministres de l'Industrie et de l'Agriculture. Le Centre est également chargé d'apporter sa collaboration au Commissariat général du Plan et de la Productivité, à la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale, et au Comité interministériel de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale.

Le CEREQ a pour mission de faire des études et de susciter des recherches tendant à améliorer la connaissance des activités professionnelles et de leur évolution. Il doit à cet effet :

- faire l'analyse des postes de travail et des métiers ;
- évaluer les transformations des qualifications dues à l'évolution des techniques ;
- étudier l'adaptation des formations et des méthodes d'enseignement en fonction des besoins constatés.

Ses programmes d'activités et de recherches sont soumis à une procédure d'approbation officielle et reçoivent une publicité nationale. Les Services d'information et d'orientation ainsi que les Services de l'emploi participent activement à leur réalisation dans les régions. Le Centre effectue lui-même ses études ou bien les suscite auprès d'organismes publics ou privés. Dans tous les cas, il coordonne, exploite et diffuse les résultats.

Le Directeur du CEREQ est nommé par décret pris en Conseil des Ministres. Il est assisté dans son administration par un Conseil de Perfectionnement.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

HUIT MEMBRES DE DROIT

- Vimont (Claude), directeur de l'ONISEP, président
- Pinet (Marcel), directeur général de la programmation et de la coordination, Ministère de l'Education.
- Blanchard (Alain), directeur des affaires financières, Ministère de l'Education.
- Constant (Gilbert), directeur général de l'enseignement des études et de la recherche au Ministère de l'Agriculture.
- Wissocq (François de), directeur des mines, Ministère de l'Industrie.
- Vught (Gabriel) directeur général de l'Administration et de la Fonction publique.
- Salomon (Jean-Claude), directeur des affaires générales et financières au Ministère des Universités.
- Rezeau (Michel), chef du service des études et de la statistique au Ministère du Travail et de la Participation.

**NEUF MEMBRES DESIGNES
REPRESENTANT**

- Le Commissariat général du Plan d'équipement et de la productivité.
- La Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
- Le Secrétariat général de la Formation professionnelle.
- L'Institut national de la statistique et des études économiques.
- L'Institut national d'études démographiques.
- La Direction de la Prévision au Ministère de l'Economie
- Le Service des études informatiques et statistiques au Ministère de l'Education.
- L'Agence nationale pour l'Emploi
- Le Centre national de la recherche scientifique.

**DEUX MEMBRES ELUS PAR
LE PERSONNEL SCIENTIFI-
QUE DU CENTRE.**

(Renouvellement annuel)

**CINQ PERSONNALITES
COOPTEES EN RAISON DE
LEUR COMPETENCE.**

- Bienaymé (Alain), professeur à l'Université de Paris IX
- Durand (Claude), directeur du Groupe de sociologie du travail à l'Université de Paris VII
- Eicher (Jean-Claude), directeur de l'Institut de recherche sur l'économie de l'Education de l'Université de Dijon.
- Michard (Robert), directeur des Affaires sociales françaises au Groupe Schlumberger
- Mouret (Jean-Claude), délégué général du Centre d'enseignement supérieur des affaires.

**CONFERENCE DES CORRESPONDANTS PERMANENTS
DES SYNDICATS ET PROFESSIONS**

Blondeau (ACCI)
Bonhomme (représentant la
CGT au Conseil d'adminis-
tration de l'ONISEP)

Burande (CFTC)
Cayeux (de) (CNPF)
Terry (UIMM)
Cheramy (FEN)
Galpin (CGT-FO)

Guillaume (FNSEA)
Mille Richard (APCM)
Roussel (APCA)
Darmais (CFDT)
Teboul (CGC)

**STATISTIQUE DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE FINANCEE
PAR LES ENTREPRISES**

(Traitement des déclarations d'employeurs n°2483)

(Années 1976 - 1977)

Ce dossier a été réalisé par Emile-François VANPOULLE dans le cadre du Département de l'emploi et des prévisions.

Les traitements informatiques ont été assurés par Kalthoum CHAUSSEPIED Cristina GARDES et Alain ZERBIB.

AVANT PROPOS

Le Centre d'études et de recherches sur les qualifications a récemment publié (1) une analyse détaillée des actions de formation professionnelle continue financée par les entreprises, en prenant pour référence l'année 1974.

Or, la statistique de la formation continue est constituée annuellement, grâce aux informations fournies par les employeurs pour l'établissement de l'assiette de leur cotisation fiscale.

C'est pourquoi cette publication particulière, réalisée en étroite liaison avec le Secrétariat général de la formation professionnelle, donne les résultats définitifs de dépouillements opérés sur les déclarations se rapportant à l'année 1976. Ils sont complétés, selon une procédure destinée à permettre l'établissement du rapport annuel annexé au projet de loi de finances, par les résultats provisoires concernant l'année 1977.

De plus, afin de situer sur une moyenne période les évolutions constatées d'année en année, une rétrospective partant de l'année 1973 a été établie pour les indicateurs les plus significatifs du financement et de l'organisation des actions de formation professionnelle laissées à l'initiative des entreprises par la législation de 1971.

Je souhaite que ces informations statistiques détaillées répondent aux besoins de tous ceux qui participent à l'essor de la formation professionnelle en France.

*Gabriel DUCRAY
Directeur du Centre d'études et
de recherches sur les qualifications*

(1) Dossier 17 du CEREQ « La formation professionnelle continue financée par les entreprises - Année 1974 », La Documentation Française, Janvier 1978.

SOMMAIRE

	Pages
INTRODUCTION	7
1/ <u>Le traitement statistique des déclarations d'employeurs</u>	10
11/ <u>La méthode employée</u>	10
12/ <u>Le champ de la statistique</u>	12
2/ <u>Données nationales globales (1976 et 1977)</u>	13
21/ <u>Résultats financiers</u>	13
22/ <u>Les stagiaires et les stages</u>	15
3/ <u>Données régionales (1976 et 1977)</u>	18
4/ <u>Données départementales (1976)</u>	20
5/ <u>Analyse des données nationales par secteur d'activité économique (1976)</u>	20
51/ <u>Le champ de la statistique par secteur</u>	20
52/ <u>Les données sectorielles</u>	21
53/ <u>La dispersion des indicateurs</u>	22
54/ <u>Typologie et description des secteurs</u>	24
6/ <u>Evolution entre 1973 et 1976</u>	38
CONCLUSION	41
ANNEXE (Tableaux)	43
<u>Liste des tableaux et graphiques</u>	81

INTRODUCTION

Depuis la loi du 16 Juillet 1971 portant organisation de la formation professionnelle continue, le CEREQ est chargé par le Comité interministériel de la formation professionnelle du traitement statistique des déclarations que les entreprises sont tenues de déposer chaque année pour retracer l'emploi de leur participation au financement de la formation professionnelle continue.

Les résultats de ce traitement sont régulièrement diffusés auprès des instances administratives concernées : Secrétariat général de la formation professionnelle, Missions régionales (services de contrôle de la formation professionnelle continue), ainsi qu'auprès de l'INSEE et de ses observatoires régionaux. L'essentiel en est repris chaque année par le Secrétariat général de la formation professionnelle dans le document annexé à la loi de finances qui, conformément à l'article 11 de la loi, retrace l'emploi de la participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue.

En outre, les principales données ont été rassemblées dans des rapports (1) qui peuvent être consultés au CEREQ.

Avec les résultats provisoires du traitement des déclarations de 1977, on dispose maintenant de ceux de six années consécutives de participation des employeurs à la formation professionnelle continue.

Le moment a donc paru opportun pour tracer les grandes lignes de l'évolution de cette participation, à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs chiffrés, pour fournir des résultats plus détaillés et les diffuser plus largement.

(1) CEREQ - Participation des employeurs au financement de la formation professionnelle continue. Traitement statistique des déclarations d'employeurs n° 2483.
Années 1972-1973-1974 (Février 1976)
Années 1974-1975 (Janvier 1977)
Années 1975-1976 (Décembre 1977)

Avant de rappeler brièvement les grandes lignes du traitement statistique, on a d'abord indiqué l'évolution de trois indicateurs pour chaque année 1972 à 1977 : le taux de participation financière, la proportion de salariés ayant bénéficié de stages, la répartition des stagiaires par catégorie socio-professionnelle (tableau page suivante).

L'estimation du champ de la statistique pour 1976 précède les résultats de 1976 et 1977 (données provisoires), analysés successivement aux plans national, régional, départemental et sectoriel.

Ces résultats chiffrés sont accompagnés de graphiques permettant de mesurer la variation de divers indicateurs de 1973 à 1976, 1973 ayant été choisie comme année de référence plutôt que 1972, année de démarrage peu significative, et 1976 étant la dernière année pour laquelle on dispose des résultats définitifs.

Evolution des principaux indicateurs de 1972 à 1977

(1977 : données provisoires)

t₁ Taux de participation financière %

Année	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Classe 1 10 à 19 sal.	0,47	0,51	0,66	0,70	0,71	0,81
Classe 2 20 à 49 sal.	0,62	0,70	0,86	0,89	0,88	0,96
Classe 3 50 à 499 sal.	0,92	1,01	1,14	1,17	1,17	1,29
Classe 4 500 à 1 999 sal.	1,91	1,35	1,45	1,49	1,50	1,59
Classe 5 2 000 sal. et plus		2,42	2,59	2,53	2,50	2,69
Total	1,35	1,49	1,63	1,63	1,62	1,74

t₃ Pourcentage de salariés ayant bénéficié de stages

Classe 1 10 à 19 sal.	1,4	2,6	3,5	3,6	3,6	3,2
Classe 2 20 à 49 sal.	2,3	4,6	5,9	6,1	5,8	5,5
Classe 3 50 à 499 sal.	6,1	10,5	12,1	13,5	13,4	13,6
Classe 4 500 à 1 999 sal.	17,8	15,7	18,1	19,5	19,8	19,8
Classe 5 2 000 sal. et plus		24,8	29,5	29,1	28,6	29,8
Total	10,7	14,6	17,1	17,6	17,4	17,6

Répartition des stagiaires selon la catégorie professionnelle

Manoeuvres - OS	18	17	17	16	17	16
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	36	41	44	46	45	45
Agents de maîtrise Agents techniques	27	25	24	23	23	24
Ingénieurs - Cadres	19	17	15	15	15	15
Total	100	100	100	100	100	100

Les taux financier et de stagiaires, après une forte croissance de 1972 à 1974, se sont ensuite stabilisés ; en 1977, le taux financier marque une hausse sensible. Le pourcentage des personnels ouvriers employés parmi les stagiaires est passé de 54 % à 61 %, et paraît se fixer à cette valeur.

1/ Le traitement statistique des déclarations d'employeurs

11/ La méthode employée

La loi du 16 Juillet 1971 fait obligation à toutes les entreprises privées, aux établissements publics et semi-publics à caractère industriel et commercial, et aux services publics à caractère marchand (1), employant au moins 10 salariés, d'établir tous les ans une déclaration (n° 2483) retraçant leur participation à la formation professionnelle continue.

Ces déclarations, remises en Avril aux services fiscaux départementaux, sont envoyées par ceux-ci en Mai aux vingt deux services régionaux de contrôle de la formation professionnelle continue. Ces derniers les répartissent en cinq classes de taille :

Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5
10 à 19,	20 à 49,	50 à 499,	500 à 1 999,	2 000 salariés ou plus ;

ils tirent un échantillon aléatoire, au taux de $\frac{1}{10}$ dans la première classe de taille et de $\frac{1}{5}$ dans la deuxième ; les déclarations des autres classes de taille font l'objet d'un traitement exhaustif, sauf dans les régions les plus importantes où on tire un échantillon au taux $\frac{1}{2}$ dans la classe 3.

Après un contrôle sommaire, les déclarations de l'échantillon sont saisies sur bande magnétique ; un programme informatique détecte les déclarations erronées, qui sont ensuite corrigées par les services régionaux de contrôle après contact avec les entreprises.

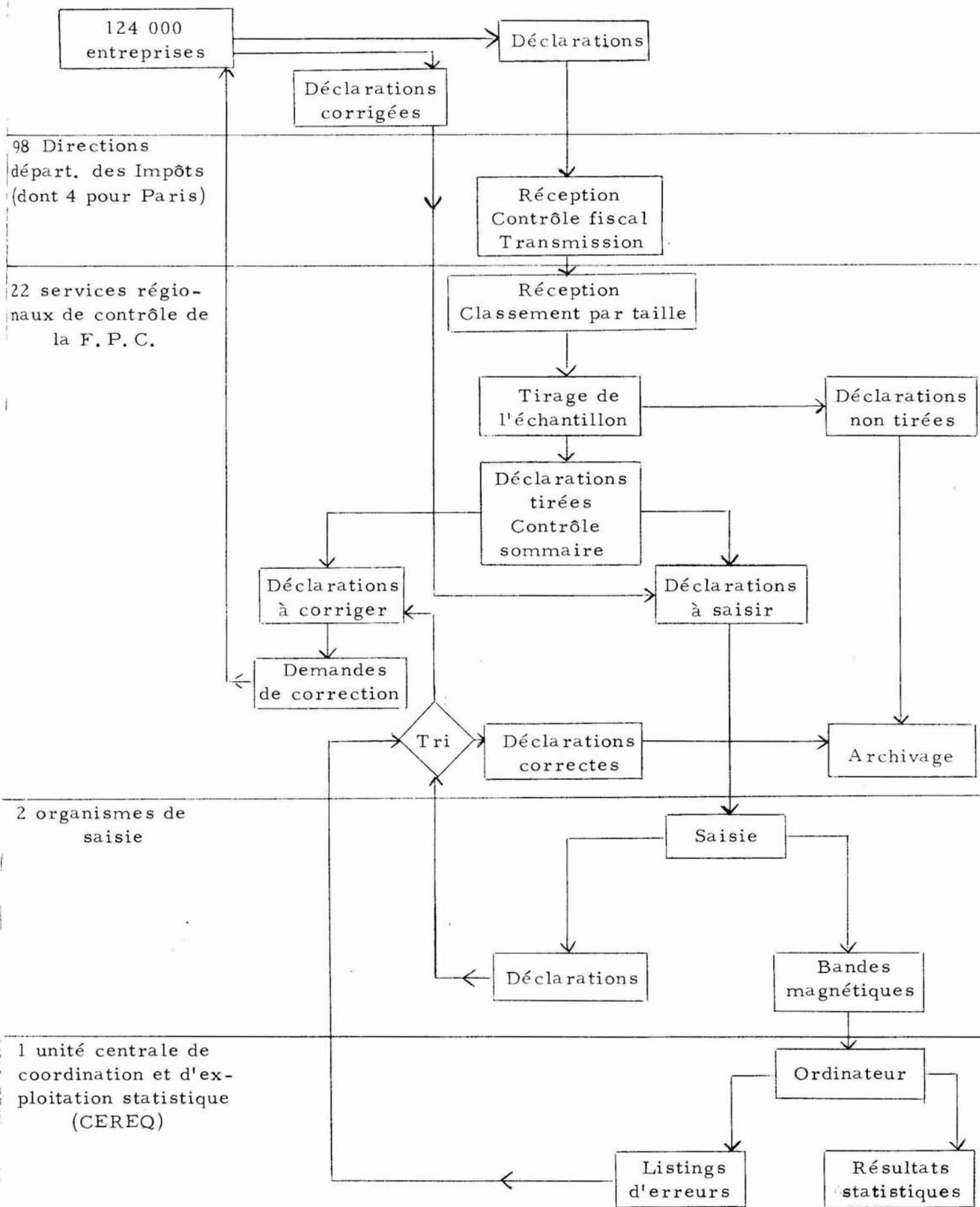
Le traitement informatique des déclarations correctes de ce premier échantillon permet de fournir en Septembre des résultats provisoires nationaux et régionaux.

En Mai de l'année suivante sont fournis les résultats définitifs, qui comportent une analyse par secteur d'activité économique. Dans l'intervalle, on a tiré un échantillon complémentaire calculé pour assurer des résultats significatifs dans chaque secteur, aussi bien au plan régional qu'au plan national, tout en minimisant l'importance de l'échantillon total.

Le schéma de la page 11 montre la répartition des tâches d'exploitation entre les instances concernées, et décrit la circulation des informations.

(1) Pour la définition des services marchands, voir INSEE : Nomenclatures d'activités et de produits 1973.

Schéma du traitement statistique
des déclarations d'employeurs



12/ Le champ de la statistique

Le tableau 1 (1) donne les nombres d'entreprises et de leurs salariés définitifs pour 1976, provisoires pour 1977. Les nombres d'entreprises constituant l'échantillon figurent au tableau 2.

On peut estimer le champ théorique des déclarations 2483 pour 1976 grâce aux indications fournies par la publication D 54 des collections de l'INSEE : Structure des emplois en 1975 et 1976.

Le champ de cette dernière enquête couvre les établissements de plus de 10 salariés des secteurs privé et semi-public. L'estimation de son champ théorique, faite à l'aide des statistiques de l'Unedic, couvre les établissements des mêmes secteurs employant 10 salariés et plus. Au 31/12/75, elle concernait 11 217 339 salariés.

Elle ne diffère du champ théorique des déclarations 2483 que sur les deux points suivants :

a/ un certain nombre d'établissements semi-publics sont dans le champ des déclarations 2483 et non dans celui de l'enquête structure des emplois ; la situation est inverse pour d'autres établissements. Le solde des effectifs à ajouter au nombre ci-dessus est d'environ 83 000 salariés, ce qui porte le champ théorique des déclarations 2483 à 11 300 000 salariés environ ;

b/ les déclarations 2483 couvrent les salariés des établissements de moins de 10 salariés appartenant à des entreprises d'au moins 10 salariés, ce qui n'est pas le cas de l'enquête structure des emplois. L'estimation ci-dessus du champ théorique des déclarations 2483 est donc sous-évaluée.

L'effectif des salariés des entreprises ayant déposé une déclaration 2483 pour 1976 étant de 10 432 000 au 31/12/75, le champ théorique est couvert à 92 % au plus (2). On n'a opéré aucun redressement visant à fournir des résultats relatifs au champ théorique ; seules sont prises en compte les déclarations effectivement parvenues dans les services régionaux de contrôle. Les résultats définitifs pour 1976 sont disponibles, et pour 1977 les résultats provisoires.

(1) Tous les tableaux cités figurent en annexe, à la fin de ce dossier.

(2) Ce qui permet de considérer les résultats comme très significatifs.

2/ Données nationales globales

21/ Résultats financiers

Le tableau 3 donne la répartition des entreprises selon leur taux de participation financière. Le nombre d'entreprises qui n'atteignent pas encore le taux légal de 1 % a sensiblement régressé de 1976 à 1977 : il est passé de 35 % à 29 %, et la proportion des salariés qu'elles emploient est tombée de 18 % à 13 %. Celles qui se tiennent très près du taux légal sont restées en nombre très stable, et la proportion de celles pour lesquelles ce taux est dépassé a nettement augmenté.

Une participation financière à des dépenses effectives de formation n'est pas encore le fait de toutes les entreprises. Le tableau ci-dessous donne par classe de taille la proportion de celles qui l'ont fait, et de celles qui ont opéré des versements au Trésor. En 1977, toutes les entreprises étaient tenues d'affecter 0,2 % de leur masse salariale de 1976, majorée de 6,5 %, au financement d'actions en faveur des jeunes sans emploi (loi du 5/7/77). On n'a donc retenu, pour les comparer valablement avec ceux de 1976, que les nombres d'entreprises ayant en outre exposé d'autres dépenses de formation.

Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés :

- ayant fait des dépenses de formation (en 1977, autres que le 0,2 % pour la formation des jeunes sans emploi imposé par la loi du 5/7/77)
- ayant fait des versements au Trésor

(1977 : données provisoires)

		1		2		3		4		5		TOTAL	
		10 à 19		20 à 49		50 à 499		500 à 1 999		2 000 salariés			
		salariés		salariés		salariés		salariés		ou plus			
		1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977
Entreprises ayant fait des dépenses de formation	Entreprises %	78	81	90	92	98	98	100	100	100	100	87	89
	Salariés %	79	82	91	93	98	99	100	100	100	100	97	97
Entreprises ayant versé au Trésor	Entreprises %	45	39	30	26	18	14	5	4	2	4	13	29
	Salariés %	44	38	29	25	15	11	5	4	0,8	2	33	11

Le nombre d'entreprises ne participant pas financièrement à la formation décroît ; il ne s'agit pratiquement que d'entreprises de moins de 50 salariés. Au total, 3 % des salariés seulement dépendent de telles entreprises. Le nombre de celles ne participant que par des versements au Trésor n'a été que de 6 200 en 1977 ; il est vrai que ce nombre ne comprend pas celles qui se sont également libérées de leur obligation de 0,2 % pour les jeunes sans emploi par un autre versement au Trésor.

Le tableau 4 : données financières, montre que le taux de participation financière, après être resté à peu près stable de 1974 à 1976, accuse une hausse sensible en 1977 dans toutes les classes de taille. Au total, il a été de 1,74 % du montant des salaires, la masse de dépenses dépassant légèrement 7,5 milliards de francs.

Le tableau 5 donne pour chaque classe de taille la structure des dépenses de formation selon leur nature. On remarquera que le montant du poste 0,2 % jeunes sans emploi paraît inférieur à l'obligation légale ; la raison en est que les entreprises avaient la faculté de se libérer de celle-ci par des versements à des fonds d'assurance formation ou à des chambres de commerce et d'industrie, par exemple. Elles ont alors souvent inscrit dans leur déclaration 2483 leurs versements totaux à ces organismes, sans détailler la part affectée aux jeunes sans emploi.

Il n'en reste pas moins vrai que beaucoup d'entreprises, par contre, ont maintenu leur plan de formation établi avant la loi du 5.7.77, et ont majoré leurs dépenses déjà prévues du montant du 0,2 % pour la formation des jeunes, ce qui explique la hausse du taux de participation en 1977 mentionnée ci-dessus.

Pour faciliter la comparaison avec 1976, le tableau 6 donne la structure des dépenses, rapportée au total déduction faite du 0,2 % jeunes sans emploi. Comme précédemment, la part des dépenses de fonctionnement interne et de rémunération des stagiaires croît avec la taille des entreprises ; la situation est inverse pour les dépenses de convention et les versements aux fonds d'assurance formation. On peut noter une certaine hausse des versements à ces derniers, au détriment des rémunérations et des conventions, surtout dans les petites entreprises. Les plus grandes ont dépensé un peu moins pour le fonctionnement interne des stages, et un peu plus pour la rémunération de leurs stagiaires.

Il a paru intéressant d'indiquer (tableau 7) les nombres d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie ; comme pour le tableau page 13, on n'a pris en compte en 1977 que les entreprises qui ne se sont pas limitées au seul financement du 0,2 % pour les jeunes sans emploi. On remarquera l'augmentation du nombre des petites et moyennes entreprises qui cotisent à des fonds d'assurance formation, et la légère diminution du nombre de celles qui font appel à des conventions.

22/ Les stagiaires et les stages

Si la très grande majorité des entreprises consentent maintenant des dépenses de formation, il en va tout autrement de celles qui ont des stagiaires.

Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés,
ayant eu des stagiaires

(1977 : données provisoires)

	Classe 1		Classe 2		Classe 3		Classe 4		Classe 5		Total	
	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977
Entreprises %	19	18	37	35	72	72	93	92	95	94	38	37
Salariés %	20	18	39	38	79	78	93	92	97	96	77	76

Le nombre des plus petites entreprises ayant des stagiaires reste très faible, et même en légère diminution, ce qui est en relation avec le nombre de celles qui cotisent à des fonds d'assurance formation, puisque ceux-ci déclarent séparément les stagiaires qu'ils forment, qui ne figurent donc pas sur les déclarations 2483 afin d'éviter des doubles emplois. Observons toutefois que comme on ne traite chaque année qu'un échantillon aléatoire de ces petites entreprises, il n'est pas possible de dire si celles qui ont des stagiaires sont à peu près les mêmes chaque année, ou si cette population se renouvelle plus ou moins tous les ans.

Le tableau 8 donne la répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille ; il faudrait y ajouter le nombre de stagiaires formés grâce aux fonds d'assurance formation, qui a été de 190 000 en 1976 et de 164 000 en 1977 (1).

En considérant le tableau ci-dessous,

Pourcentages de salariés ayant bénéficié de stages

1977 (données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977

dans l'ensemble des entreprises

	1		2		3		4		5		TOTAL	
Hommes	3,7	3,3	6,3	6,1	14,3	14,6	21,4	21,3	30,6	32,3	19,1	19,5
Femmes	3,2	3,1	4,7	4,4	11,8	11,7	16,8	17,1	22,5	22,3	13,6	13,5
TOTAL	3,6	3,2	5,8	5,5	13,4	13,6	19,8	19,8	28,6	29,9	17,4	17,6

dans les seules entreprises ayant eu des stagiaires

	1		2		3		4		5		TOTAL	
TOTAL	17,5	17,6	14,8	14,7	17,0	17,4	21,2	21,5	29,7	31,0	22,6	23,2

on voit que le pourcentage de salariés ayant suivi des stages reste très faible dans l'ensemble des plus petites entreprises, et croît très fortement avec la taille. Mais dans la population des entreprises ayant eu des stagiaires, ce pourcentage varie beaucoup moins avec la taille, bien qu'il reste nettement supérieur pour celles de plus de 2 000 salariés ; les entreprises de 10 à 19 salariés qui ont des stagiaires en forment en moyenne deux ou trois, celles de 20 à 49 salariés, près de cinq. Quant aux variations entre 1976 et 1977, elles ne sont pas significatives, sauf dans la classe 5.

On remarquera également que, sauf dans les plus petites entreprises, le taux de stagiaires chez les femmes n'est qu'environ 70 % de celui des hommes. Cette différence n'accuse pas d'évolution significative depuis 1974.

(1) Source : Formation professionnelle et promotion sociale, annexes aux projets de loi de finances pour 1978 et 1979.

On trouvera dans le tableau 9 les nombre de stagiaires et d'heures de stage pour les quatre catégories professionnelles de la déclaration (1) pour chaque classe de taille.

Le tableau 10 indique la répartition des stagiaires selon ces catégories, en pourcentage. Plus de 60 % des stagiaires sont maintenant des ouvriers ou employés ; cette proportion est cependant plus faible dans les petites entreprises, qui forment relativement plus d'ingénieurs et cadres, mais moins d'agents de maîtrise et techniciens. L'enquête "structure des emplois" de l'INSEE déjà citée permet de remonter à la structure selon les quatre catégories professionnelles des salariés des entreprises ayant déposé une déclaration 2483 pour 1976. On a dû toutefois en exclure les deux secteurs Industries du charbon - cokeries, et Bâtiment - génie civil, pour des raisons qui sont exposées au chapitre 54 de l'analyse sectorielle.

On en tire (tableau 11) la proportion des salariés de chacune des quatre catégories ayant suivi des stages. Cette proportion passe de 10 % pour les personnels non qualifiés à 32 % pour les ingénieurs et cadres ; mais, comme on le verra plus loin, les situations sont très diversifiées selon les secteurs d'activité économique.

La durée moyenne des stages est donnée par le tableau 12, selon la catégorie professionnelle et la classe de taille. On notera, de 1976 à 1977, une diminution sensible de cette durée pour les personnels non qualifiés des entreprises de plus de 500 salariés, mais une augmentation dans celles de moins de 50 salariés. Au total, la durée moyenne des stages est quelque peu moins longue en 1977 qu'en 1976, sauf dans la classe 2.

Le tableau 13 donne les montants moyens de dépenses de formation par salarié.

Le tableau 14 fournit la répartition des stages individuels, selon qu'ils sont organisés à l'intérieur de l'entreprise ou en application de conventions, et selon les quatre types prévus par la loi, dont nous rappelons ci-dessous la définition succincte (art. L 940 - 2 du Code du travail) :

prévention : stages destinés aux travailleurs menacés de licenciement ;
adaptation : stages destinés à faciliter l'accès à un premier ou à un nouvel emploi ;

(1)-Manoeuvres - Ouvriers spécialisés - Employés non qualifiés
-Ouvriers et employés qualifiés
-Agents de maîtrise - Agents techniques - Techniciens
-Ingénieurs et cadres

la dénomination des deux autres catégories de stage parle d'elle-même.

Un certain nombre de stagiaires ont bénéficié de plusieurs stages, puisque le nombre de ceux-ci excède d'environ 15 % le nombre de ceux-là. Environ 55 % des stages sont organisés à l'intérieur des entreprises, et 45 % en application de conventions, sauf les stages d'adaptation qui le sont pour plus de 80 % dans les entreprises.

D'autre part, les 3/4 environ des stages sont des stages d'entretien et de perfectionnement des connaissances.

Les nombres de jeunes travailleurs stagiaires ne comprennent pas ceux formés dans le cadre de la cotisation de 0,2 % des salaires déjà mentionnée.

Les graphiques du tableau 15 mettent en évidence les structures des nombres de stages individuels dans chaque classe de taille : comme on pouvait s'y attendre d'après la structure des dépenses, la proportion de stages organisés dans l'entreprise croît fortement avec la taille, pour atteindre près de 75 % dans la classe 5 ; par contre, les proportions des quatre types de stage accusent des variations beaucoup plus faibles.

3/ Données régionales

Les résultats fournis à l'échelon national ont été également établis pour chacune des vingt deux régions de programme. Rappelons que chaque entreprise regroupe dans une unique déclaration 2483 les données relatives à l'ensemble de ses établissements, quelle qu'en soit la localisation, et qu'elle la dépose en général à la recette des impôts du département de son siège social. Il s'ensuit que les statistiques régionales ne fournissent pas la mesure des efforts de formation faits dans les établissements des diverses régions, mais de ceux menés par les entreprises qui y ont déposé leurs déclarations.

Pour corriger cette déformation, le CEREQ a mené, pour les années 1974 et 1975, une enquête complémentaire, qui a permis d'affecter dans leur région d'emploi 1 660 000 salariés - dont 85 % étaient employés par des entreprises déposant leur déclaration dans la Région ILE DE FRANCE. En vue d'alléger les charges administratives imposées aux entreprises, cette enquête n'est plus faite qu'une année sur deux ; elle ne l'a pas été sur 1976. Celle relative à 1977 est en cours de dépouillement.

Sous ces réserves, le tableau 16 rassemble les principales données régionales : nombre d'entreprises, nombre de salariés et structure par classe de taille, dépenses consenties, nombre de stagiaires, ainsi que les ratios déjà présentés précédemment.

Etant donné la très forte influence de la taille des entreprises sur tous les aspects de leur participation à la formation professionnelle continue, on a indiqué dans chaque région la structure (en pourcentage) des nombres de salariés par classe de taille. On retrouve ici la très forte concentration dans la Région ILE DE FRANCE des entreprises de grande taille, et donc celle des dépenses et des stagiaires. Comme précédemment, les pourcentages des nombres d'entreprises ayant consenti des dépenses ne prennent en compte que celles qui n'ont pas seulement dépensé les 0,2 % obligatoires des salaires pour les jeunes travailleurs sans emploi.

Le tableau 17 donne les principales masses de dépenses par région : dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise, dépenses en vertu de conventions, rémunérations des stagiaires, versements à des fonds d'assurances formation. L'important gonflement du poste : "autres dépenses" est dû en grande partie à la cotisation de 0,2 % en faveur des jeunes sans emploi.

Le tableau 18 fournit les taux de participation financière par classe de taille. Le tableau 19 reprend ces taux sous forme de graphiques, pour 1976, et, à titre de comparaison, pour 1973, année où le taux légal était de 0,8 % des salaires. L'augmentation de ce taux a donc touché toutes les régions, mais à des degrés divers.

Enfin, le tableau 20 donne les nombres de stagiaires et d'heures de stage dans les quatre catégories professionnelles.

4/ Données départementales

Le tableau 21 donne les principales données départementales pour 1976. Comme pour les données régionales, il s'agit de celles relatives aux entreprises déposant leur déclaration dans chaque département, et non aux établissements qui y sont situés.

5/ Analyse des données nationales par secteur d'activité économique

Depuis l'année 1975, cette analyse est faite selon les 38 secteurs d'activité économique, définis par la brochure de l'INSEE : "Regroupement des Nomenclatures d'activités et de produits 1973, Niveaux 15 et 40". Le regroupement adopté correspond au niveau 40 (code T 40), identique à la nomenclature SECT 38 de la Comptabilité nationale.

51/ Champ de la statistique 1976 par secteur

Comme il a été dit plus haut, le champ théorique des déclarations 2483 pour 1976 peut être estimé à l'aide des indications fournies par la publication D 54 des collections de l'INSEE; Après correction des quelques différences de champ entre les deux statistiques, le tableau 22 donne, en pourcentage des nombres de salariés, le taux de couverture du champ théorique par les déclarations 2483, par secteur. Certains d'entre eux ont été regroupés pour les faire coïncider avec la nomenclature MT 1 de secteurs, qui est celle de la publication D 54.

Il subsiste toutefois une certaine incertitude sur le champ théorique de divers secteurs ; en effet, celui-ci est défini par l'activité principale des établissements, tandis que le champ des secteurs de la statistique des déclarations 2483 l'est par l'activité principale des entreprises, lesquelles peuvent comporter divers établissements d'activités principales différentes, en particulier dans le domaine de certaines industries de transformation. Le regroupement de secteurs figurant également dans le tableau 22 fait disparaître en grande partie ces discordances.

En bref, si le champ théorique est bien ou très bien couvert pour les secteurs de l'énergie, la plupart de ceux de l'industrie et du commerce, les transports, les assurances et les organismes financiers, il l'est moins bien pour l'agriculture, le bâtiment et génie civil, et certains services, le secteur hôtellerie-restauration se signalant par un taux de couverture particulièrement faible. Rappelons aussi que, pour les raisons mentionnées au chapitre 12, ces taux de couverture peuvent être surestimés.

52/ Les données sectorielles pour 1976

Les principales données par secteur figurent au tableau 23. Etant donné la grande influence de la taille des entreprises sur leurs efforts de formation, on a indiqué en colonne 4 la structure par classe de taille de chaque secteur, c'est-à-dire le pourcentage des salariés appartenant aux entreprises de chaque classe de taille.

Si dans presque tous les secteurs la proportion du nombre des entreprises consentant des dépenses de formation (col. 6) atteint ou dépasse 85 %, il n'en va pas de même du nombre de celles qui ont des stagiaires (col. 8). Cet indicateur t2 mesure la diffusion dans les entreprises de la participation physique à la formation, tandis que t3 : pourcentage des salariés ayant suivi des stages (col. 9), mesure la diffusion de la formation parmi les salariés, et, avec le nombre d'heures de stage par salarié (col. 11), l'intensité de l'effort physique de formation des entreprises.

Le graphique du tableau 24 situe la position de chaque secteur selon le taux t1 de participation financière (en abscisse) et le taux t3 du nombre de stagiaires (en ordonnée). Il est clair qu'un secteur ne peut être caractérisé par son seul taux t1 : à taux financier égal, on note une dispersion souvent importante de t3. On reviendra plus loin sur une typologie des secteurs, déjà abordée dans le rapport de Décembre 77 précité, et développée dans deux autres publications du CEREQ (1). Mais au préalable, il

(1) F. Pottier - E. F. Vanpouille - M. de Virville - La formation professionnelle continue financée par les entreprises - Année 1974 - Dossier n° 17 du CEREQ, Janvier 1978, La Documentation Française.
Ce dossier est résumé dans la Note d'information n° 46 du CEREQ de même titre (15 Janvier 1978).

est nécessaire de disposer des principaux indicateurs par classe de taille. On a toutefois négligé les strates trop petites, c'est-à-dire contenant moins de 2 000 salariés.

Le tableau 25 donne les taux de participation financière t1 par classe de taille, et le tableau 26 reprend les mêmes taux sous forme de graphiques.

Les tableaux 27 et 28 présentent les mêmes graphiques pour les taux t2 d'entreprises ayant eu des stagiaires, et t3 de salariés ayant suivi des stages.

Le tableau 29 donne pour chaque secteur la durée moyenne des stages pour chacune des quatre catégories professionnelles entre lesquelles la déclaration 2483 répartit les salariés.

Le tableau 30 fournit d'abord, en abscisse, la répartition en pourcentage des salariés de chaque secteur selon leur catégorie professionnelle, tirée de l'enquête "Structure des emplois 1976" déjà citée. Dans chaque case figure le pourcentage du nombre de salariés de la catégorie correspondante ayant suivi des stages. Il convient toutefois de rappeler ici l'incertitude qui peut affecter ces pourcentages dans certains secteurs, étant données les différences de champ entre enquête "structure des emplois", qui fournit la structure des salariés des établissements, et statistique des déclarations 2483, qui donne la structure des stagiaires des entreprises.

N'y figurent pas le secteur 04 Industrie du charbon, qui n'est pas touché par l'enquête "Structure des emplois", l'important secteur 24 Bâtiment-génie civil, qui verse une grande partie de sa participation à un Fonds d'assurance formation, lequel forme des stagiaires qui ne sont pas repris dans les présentes statistiques très peu significatives sur ce point pour ce secteur.

53/ La dispersion des indicateurs

Avant d'aborder une typologie des secteurs, on étudiera d'abord la distribution des trois indicateurs t1, t2, t3 dans les divers secteurs selon

la classe de taille. Soient pour chacun d'eux, dans une classe de taille donnée, la moyenne μ des valeurs de l'indicateur, l'écart-type σ de ces valeurs ; le coefficient de variation $\frac{\sigma}{\mu}$ est une mesure de la dispersion relative de l'indicateur entre les secteurs dans la classe de taille.

	$\frac{\sigma}{\mu}$		
	t1	t2	t3
Classe 1	0,21	0,41	0,65
Classe 2	0,16	0,28	0,53
Classe 3	0,30	0,14	0,41
Classe 4	0,31	0,08	0,36
Classe 5	0,49	Σ	0,51

Dans la classe 1, où les valeurs de tous les indicateurs sont faibles, leur dispersion est modérée pour le taux de participation financière t1 ; elle est élevée pour t2, proportion des entreprises ayant eu des stagiaires, et surtout pour t3, proportion des salariés ayant suivi des stages.

La classe 2 montre une situation analogue, avec des valeurs des indicateurs un peu plus élevées et une dispersion moindre.

Dans les classes 3 et 4, la dispersion de t1 augmente : plusieurs secteurs y présentent des taux de participation financière élevés. Tandis que t2 tend à s'unifier vers des valeurs proches de 70 et 90 %, la proportion t3 de salariés ayant suivi des stages reste très dispersée.

Quant à la classe 5, où presque toutes les entreprises ont des stagiaires, les deux autres taux accusent des variations importantes entre secteurs.

En résumé, c'est en ce qui concerne les taux de salariés ayant suivi des stages que les secteurs se différencient le plus.

54/ Typologie et description des secteurs

Nous pouvons maintenant présenter une typologie et une description des secteurs, s'inspirant de celles du Dossier n° 17 du CEREQ déjà cité, évidemment modifiées en fonction de la nouvelle définition des secteurs introduite par la Nomenclature d'activités et de produits de 1973. On verra en particulier que les commerces et services, très groupés en 1974, sont maintenant éclatés entre des groupes très dissemblables.

Les secteurs ont été répartis en sept groupes, le premier critère de classement étant le taux global de participation financière t1, le second, qui lui est subordonné, étant la proportion t3 des salariés ayant suivi des stages. Ces groupes apparaissent sur le tableau 24.

Dans chaque secteur, on étudiera d'abord les variations des trois indicateurs t1, t2, t3 selon la classe de taille ; on examinera ensuite, dans chaque secteur pris dans son ensemble, les valeurs des taux de stagiaires t3 et des durées moyennes des stages selon les quatre catégories professionnelles, toutes ces données étant comparées aux valeurs moyennes pour la France entière.

Groupe A

- 6 Electricité, gaz et eau
- 4 Charbon et cokéfaction
- 5 Pétrole et gaz naturel
- 37 Organismes financiers
- 31 Transports

Tous ces secteurs ont un taux financier t1 supérieur à 3 %, et un taux de stagiaires t3 compris entre 25 et 50 %.

Les trois premiers sont extrêmement concentrés dans la classe 5, qui comprend 87 à 99 % des salariés, employés dans de très grandes

entreprises presque toutes semi-publiques. Dans les classes 3 et 4, les trois indicateurs t1, t2, t3 ont aussi des valeurs très supérieures à la moyenne.

Le secteur Electricité-gaz-eau emploie une très faible proportion de personnel non qualifié, et une très forte proportion de techniciens - agents de maîtrise, et d'ingénieurs - cadres. La proportion de stagiaires est très faible pour le personnel non qualifié, élevée pour les ingénieurs - cadres. Les durées de stages sont élevées, surtout pour les techniciens - agents de maîtrise et le personnel qualifié ; mais elle est en-dessous de la moyenne nationale pour le personnel non qualifié.

La structure des salariés n'est pas disponible pour le secteur Charbon-cokéfaction. On remarquera seulement que 34 % des stagiaires sont non qualifiés, et 39 % sont qualifiés. Les durées de stage, élevées pour le personnel non qualifié, décroissent quand la qualification s'élève.

Le secteur Pétrole-gaz naturel a une très faible proportion de non qualifiés, de fortes proportions de qualifiés et d'ingénieurs-cadres. Les taux de stagiaires, partout supérieurs à la moyenne nationale, croissent fortement avec la qualification. Les durées de stage sont assez uniformes, un peu plus longues pour les non qualifiés.

Le secteur des Organismes financiers, quoiqu'encore très concentré, l'est moins que les précédents ; les entreprises de 50 à 2 000 salariés en emploient 42 %. Dans toutes les classes de taille, t1, t2 et t3 sont largement supérieurs à la moyenne nationale.

Ce secteur emploie une faible proportion de personnel non qualifié, et de fortes proportions des trois autres catégories. Le taux moyen de stagiaires est le plus élevé pour toutes les qualifications ; il l'est tout spécialement pour les qualifiés et les agents de maîtrise-techniciens, quoique l'écart entre les quatre catégories soit assez faible. Les durées de stages sont moyennes et uniformes.

Le secteur Transports peut se subdiviser en deux ensembles très dissemblables ; le premier est constitué d'un très petit nombre de très grosses entreprises semi-publiques, employant 57 % des salariés du secteur ; le second comprend un très grand nombre d'entreprises (plus de 5 400) réparties dans les quatre premières classes de taille.

Seul le premier ensemble (classe 5) présente des taux t1 et t3 très supérieurs aux moyennes nationales. Dans les quatre autres classes, si t1 et t2 sont proches de celles-ci, le taux de stagiaires t3 est inférieur, surtout pour les petites entreprises de 10 à 50 salariés.

Ce secteur emploie une proportion très élevée de personnel qualifié, et assez faible de personnel non qualifié, ainsi que d'ingénieurs-cadres. Les taux de stagiaires, élevés, sont assez uniformes pour les quatre catégories. Les durées de stages sont plutôt élevées pour le personnel non qualifié et pour les ingénieurs-cadres.

Groupe B

38 Services non marchands

36 Assurances

15 Construction électrique et électronique

07 Métaux ferreux, sidérurgie

08 Métaux non ferreux

11 Chimie de base, fils synthétiques

12 Parachimie, industrie pharmaceutique

Les secteurs de ce groupe ont un taux financier t1 supérieur ou égal à la moyenne nationale (1,56 à 2,39 %) et un taux de stagiaires t3 compris entre 20 et 30 %, supérieur à la moyenne.

On y trouve d'abord deux secteurs tertiaires.

Le secteur Services non marchands est peu concentré : 75 % des salariés appartiennent à des entreprises de moins de 500 salariés. Taux financier t1 et de stagiaires t3, tout en croissant fortement avec la taille, sont partout largement supérieurs à la moyenne nationale (sauf t3 pour la classe 5). On remarquera également la proportion élevée (t2 = 40 %) des 1 350 petites entreprises de 10 à 19 salariés qui ont des stagiaires.

Ce secteur emploie relativement peu de non qualifiés et de techniciens-maîtrise, et beaucoup de cadres (1). Les taux de stagiaires, comparables à la moyenne pour les qualifiés et les cadres, leur sont supérieurs pour les non qualifiés et les techniciens-maîtrise. Les durées de stage sont particulièrement élevées, et croissent quand la qualification diminue.

Le secteur Assurances est assez fortement concentré ; les entreprises de moins de 50 salariés y tiennent une place négligeable. Les trois indicateurs t1, t2, t3 sont partout supérieurs à la moyenne ; si t1 et t2 croissent avec la taille, le taux de stagiaires t3 est presque constant pour les classes 3, 4 et 5.

Ce secteur emploie une assez faible proportion de non qualifiés, élevée pour les deux catégories d'encadrement. Les taux de stagiaires, supérieurs à la moyenne sauf pour les techniciens-maîtrise, varient assez peu selon la catégorie professionnelle. Les durées de stage, peu éloignées de la moyenne, décroissent quand la qualification s'élève.

Les cinq autres secteurs appartiennent aux industries de transformation.

La Construction électrique et électronique est un secteur fortement concentré. Taux financier t1 et surtout taux de stagiaires t3 croissent fortement avec la taille, ces taux restant un peu inférieurs à la moyenne nationale dans toutes les classes de taille (2).

(1) 12 % des salariés de ce secteur figurent sous la rubrique "métiers divers" dans l'enquête structure des emplois.

(2) Ceci n'est pas contradictoire avec le fait que les taux globaux du secteur sont supérieurs aux moyennes nationales ; ceci tient simplement au fait que le poids de la classe 5 (62 % des salariés) est supérieur à celui qu'elle a dans la France entière (30 %).

Ce secteur se caractérise par une faible proportion de qualifiés, et une forte proportion des trois autres catégories. Les taux de stagiaires, proches de la moyenne sauf pour les cadres, plus favorisés, croissent avec la qualification. Les durées de stages sont un peu supérieures pour le personnel d'encadrement que pour les ouvriers et employés.

Le secteur Métaux ferreux-sidérurgie est encore nettement plus concentré, les entreprises de moins de 500 salariés y ayant un poids presque négligeable. Celles de la classe 5 ont un taux financier t1 supérieur à ceux des entreprises moins importantes, tandis que le taux de stagiaires t3 est presque constant dans tout le secteur, proche de 20 %.

Ce secteur emploie une forte proportion de non qualifiés et une faible proportion de cadres. Les taux de stagiaires sont proches des moyennes nationales, les non qualifiés présentant un taux relatif nettement plus élevé. Les durées de stage sont assez élevées pour les qualifiés et les techniciens-maîtrise.

Le secteur Métaux non ferreux, moins important, est aussi moins concentré, quoique les entreprises de la classe 5 emploient 55 % des salariés. Les trois indicateurs sont sensiblement supérieurs pour chaque classe de taille, surtout pour le taux de stagiaires t3 qui croît nettement avec la taille.

Ce secteur emploie proportionnellement moins de non qualifiés et plus de personnel d'encadrement que le précédent. Les taux de stagiaires sont plus dispersés, de 14 à 46 %, et les durées de stage sont uniformément faibles.

Le secteur Chimie de base-fils artificiels et synthétiques est fortement concentré ; les entreprises de la classe 5 emploient 68 % des salariés. Taux financier t1 et de stagiaires t3 croissent avec la taille ; ils sont supérieurs à la moyenne pour les entreprises de 20 à 2 000 salariés, et n'augmentent plus pour les plus grosses entreprises. Il faut noter le taux important t2 des entreprises de 20 à 500 salariés ayant des stagiaires.

La proportion de non qualifiés dans ce secteur est assez faible, celles des qualifiés et surtout des techniciens-maîtrise, assez fortes. Les taux de stagiaires t3 sont proches de 20 % pour les ouvriers et employés, et deviennent sensiblement supérieurs à la moyenne pour l'encadrement.

Les durées de stage, faibles pour les non qualifiés, se rapprochent de la moyenne pour les autres catégories.

Le secteur Parachimie-industrie pharmaceutique est beaucoup moins concentré. Proche du précédent sur le plan global, il présente pour chaque classe de taille des valeurs plus élevées, et croissant fortement avec la taille, pour les indicateurs t1 et t3. Le taux t2 d'entreprises ayant des stagiaires est partout supérieur à la moyenne.

Caractérisé par une proportion élevée de cadres, ce secteur présente des taux t3 de stagiaires croissant fortement avec la qualification, le taux des cadres étant particulièrement élevé. Par contre, les durées de stage sont presque uniformes et assez faibles.

Groupe C

16 Construction de véhicules de transport terrestre - automobile

23 Caoutchouc, matières plastiques

33 Services marchands aux entreprises

09 Matériaux de construction

17 Construction navale, aéronautique, armement

10 Industrie du verre

Ce groupe présente des taux financiers inférieurs à la moyenne, entre 1,25 et 1,50 %, et des taux de stagiaires t3 encadrant la moyenne, de 11 à 20 %. Il comprend cinq secteurs industriels et un secteur tertiaire, qui sera traité en dernier.

Le secteur Véhicules de transport terrestre-automobile est très concentré ; les 780 entreprises de moins de 500 salariés y emploient à peine 12 % des salariés. Taux financier t1 pour les classes 3 à 5, de stagiaires t3 pour toutes les classes de tailles, sont inférieurs à la moyenne, et croissent moins vite avec la taille.

Ce secteur emploie une très forte proportion de non qualifiés - près de 50 % - et une faible proportion de qualifiés et surtout de cadres. Le taux de stagiaires t3, très faible pour les non qualifiés, augmente avec la qualification pour se rapprocher des moyennes nationales. Par contre, les durées des stages sont longues, surtout pour les ouvriers et employés.

Le secteur Caoutchouc-matières plastiques est moyennement concentré. Il se rapproche beaucoup du précédent pour les valeurs des trois indicateurs, la classe 5 présentant toutefois des taux financiers et de stagiaires plus élevés.

Les structures de salariés et les taux de stagiaires lui sont aussi très comparables, les durées de stage étant par contre nettement plus faibles, sauf pour les techniciens-maîtrise.

Le secteur Matériaux de construction est peu concentré. Taux financier t1 et de stagiaires t3, partout inférieurs à la moyenne, croissent vivement avec la taille.

Il emploie une proportion élevée de non qualifiés, et assez faible de personnel d'encadrement. Les taux de stagiaires, faibles pour les ouvriers et employés, sont proches du taux national pour les techniciens-maîtrise, et supérieurs pour les cadres. Les durées de stage sont assez uniformes et assez faibles.

Avec la Construction navale et aéronautique, armement, nous retrouvons un secteur très concentré. Si le taux financier t1 varie peu avec la taille, le taux de stagiaires t3, par contre, varie beaucoup, en restant bien inférieur à la moyenne nationale sauf dans la classe 3.

C'est un secteur qui emploie très peu de non qualifiés et une très forte proportion de qualifiés, ainsi que de techniciens-maîtrise. Les taux de stagiaires t3 sont un peu inférieurs aux moyennes nationales, sauf pour les non qualifiés, qui ont aussi des durées de stage particulièrement élevées.

Le secteur Industrie du verre fait également partie des secteurs très concentrés. Pour les entreprises de plus de 50 salariés, le taux financier t1 se stabilise autour de 1,25 %, tandis que le taux de stagiaires t3 croît, bien que moins vivement que pour l'ensemble de la France.

On rencontre dans ce secteur une importante proportion de personnels qualifiés et non qualifiés, et d'assez faibles proportions de personnels d'encadrement. Les taux de stagiaires sont élevés pour les non qualifiés, et bas, relativement et en valeur absolue, pour les qualifiés. Les durées de stage sont nettement en dessous de la moyenne pour les non qualifiés.

Le secteur des Services marchands aux entreprises est très peu concentré ; c'est le troisième pour le nombre d'entreprises. Taux de participation financier t1 et de stagiaires t3 sont partout supérieurs aux moyennes nationales, et croissent fortement avec la taille. Les taux t2 d'entreprises ayant des stagiaires, supérieurs à la moyenne pour les entreprises de moins de 50 salariés, deviennent inférieurs pour les entreprises de plus grande taille.

Ce secteur se signale par une faible proportion de non qualifiés, et une très forte proportion de cadres. Le taux de stagiaires, qui croît beaucoup avec la qualification, n'atteint la moyenne nationale que pour les cadres. Sauf pour les techniciens-maîtrise, les durées de stage sont largement inférieures aux valeurs moyennes.

Les trois groupes suivants ont des taux financiers inférieurs à la moyenne, et même à 1,20 %, mais encore supérieurs à 1 %. Ils se différencient par des taux de stagiaires encadrant largement la moyenne, mais surtout vers les valeurs faibles ; aussi dans chaque groupe les secteurs seront-ils classés, non par taux financier, mais par taux de stagiaires t3 décroissants.

Groupe D

- 01 Agriculture, sylviculture, pêche
- 27 Commerce de détail alimentaire
- 21 Industrie du papier-carton
- 29 Réparation et commerce de l'automobile
- 02 Industrie de la viande et du lait
- 03 Autres industries agricoles et alimentaires

Ces secteurs sont peu ou très peu concentrés, sauf celui du Commerce de détail alimentaire qui l'est assez fortement. Leurs taux de stagiaires sont compris entre 16 et 24 %, égaux ou supérieurs à la moyenne.

Le secteur Agriculture, sylviculture, pêche présente des taux financiers qui croissent peu pour les quatre premières classes de taille ; par contre, le pourcentage t2 des entreprises ayant des stagiaires, et surtout le taux de stagiaires t3 sont largement supérieurs à la moyenne dans toutes les classes de taille.

La structure de salariés est proche de la structure nationale, les cadres étant un peu sous-représentés. Les taux de stagiaires, assez élevés pour les non qualifiés, sont parmi les plus élevés pour le personnel d'encadrement. Par contre, les durées de stage sont particulièrement basses.

Le taux financier du secteur Commerce de détail alimentaire ne croît que fort peu avec la taille ; par contre, le taux de stagiaires, très faible dans les entreprises de moins de 50 salariés, est supérieur à la moyenne pour celles de 50 à 500 salariés, mais ne croît plus guère au-delà.

Ce secteur présente une forte proportion de qualifiés, et une faible proportion de personnel d'encadrement. La répartition des taux de stagiaires est proche de la moyenne nationale, les cadres étant toutefois un peu plus favorisés. Les durées des stages sont très uniformément basses.

Dans le secteur Papier-carton, les taux financiers sont partout inférieurs à la moyenne ; les taux de stagiaires, très bas pour les deux plus petites classes de taille, dépassent la moyenne de 50 à 2 000 salariés.

Ce secteur emploie une très forte proportion de non qualifiés, au détriment des trois autres catégories. Les taux de stagiaires dans les quatre catégories sont très peu différents des moyennes nationales ; mais les durées de stage sont partout très courtes.

Le secteur Réparation et commerce de l'automobile présente des taux financiers égaux ou quelque peu supérieurs à la moyenne pour les entreprises de 10 à 500 salariés, qui emploient d'ailleurs 90 % des salariés du secteur. La proportion d'entreprises ayant des stagiaires, et le taux de ceux-ci, y sont nettement supérieurs à la moyenne.

Ce secteur emploie de faibles proportions de non qualifiés et de techniciens-maîtrise, et une forte proportion de qualifiés. Par contre, la proportion de stagiaires est faible pour tous les ouvriers et employés, assez forte pour les techniciens-maîtrise. Les durées de stage sont presque uniformément basses.

Dans le secteur des Industries de la viande et du lait, le taux financier ne croît que faiblement avec la taille ; il dépasse à peine 1 % pour les entreprises de plus de 500 salariés ; 5 % du nombre de celles-ci n'ont pas de stagiaires. Si le taux de stagiaires est proche de la moyenne dans la classe 3, il est sensiblement inférieur dans les quatre autres classes de taille.

C'est un secteur où la proportion de qualifiés et surtout de non qualifiés est relativement élevée, et celle du personnel d'encadrement faible. Les pourcentages de stagiaires sont plutôt faibles pour les qualifiés, proches de la moyenne pour les autres catégories. Les durées de stage sont presque partout faibles.

Le secteur des Autres industries agricoles et alimentaires présente des taux financiers et des proportions t2 d'entreprises ayant des stagiaires un peu supérieurs au précédent ; si le taux global t3 de stagiaires est identique, il est beaucoup plus dispersé selon la classe de taille.

Ce secteur emploie relativement moins de qualifiés et davantage des trois autres catégories que le précédent. L'écart entre pourcentages extrêmes des taux de stagiaires est également plus grand. Les durées de stage, de même, sont faibles, un peu moins toutefois pour les qualifiés.

Tous les secteurs restant à étudier sont peu ou très peu concentrés.

Groupe E

26 Commerce de gros non alimentaire

14 Construction mécanique

13 Fonderie - Travail des métaux

35 Location - Crédit-bail immobilier

Ces secteurs ont un taux de stagiaires compris entre 11 et 15 %, inférieur à la moyenne nationale.

Sauf dans la classe 5, le secteur Commerce de gros non alimentaire présente des taux financiers t1 et de stagiaires t3 plutôt supérieurs à la moyenne. Il ne doit qu'à sa faible concentration dans les classes 4 et 5 d'avoir des taux globaux inférieurs à la moyenne. Même les pourcentages d'entreprises t2 ayant des stagiaires sont relativement élevés.

Il emploie une faible proportion de non qualifiés, et une très forte proportion de personnel d'encadrement. Les taux de stagiaires, faibles pour les non qualifiés, croissent avec la qualification à peu près parallèlement aux moyennes nationales. Les durées de stage sont assez faibles, surtout pour les personnels qualifiés.

Le secteur de la Construction mécanique présente un taux financier croissant assez peu avec la taille, et décroissant même légèrement pour la classe 5, des pourcentages d'entreprises ayant des stagiaires un peu supérieurs à la moyenne, et des taux de stagiaires partout inférieurs à celle-ci, surtout dans la classe 5.

On y observe une légère prédominance des qualifiés au détriment des non qualifiés. Les taux de stagiaires, faibles pour les non qualifiés, croissent avec la qualification pour rejoindre la moyenne avec les ingénieurs-cadres. Par contre, les durées de stage, plutôt faibles, décroissent quand la qualification s'élève.

Le secteur Fonderie - Travail des métaux est assez proche du précédent, avec des taux financiers un peu plus dispersés, des proportions d'entreprises ayant des stagiaires et des taux de stagiaires plus faibles.

Il emploie des non qualifiés en proportion nettement plus forte, au détriment du personnel d'encadrement. Les taux de stagiaires par catégorie sont très proches de ceux du secteur précédent ; les durées de stage sont un peu plus longues pour les qualifiés et les ingénieurs-cadres, un peu plus courtes pour les non qualifiés.

Le secteur Location - Crédit-bail immobilier, d'importance minime, n'est mentionné ici que pour mémoire.

Groupe F

22 Presse - Edition

19 Cuir - chaussures

18 Textile - Habillement

34 Services aux particuliers

24 Bâtiment - Génie civil

Ces secteurs ont des taux de stagiaires particulièrement faibles, compris entre 4 et 11 %.

Les trois secteurs industriels : Presse-édition, Cuir-chaussures, Textile-habillement, sont comparables sur beaucoup de points : taux financier croissant avec la taille, faible pourcentage des petites entreprises ayant des stagiaires, faible ou très faible taux de stagiaires dans toutes les classes de taille.

Les différences s'accusent quand on considère les catégories professionnelles.

Le secteur Presse-édition emploie de faibles proportions de non qualifiés et de techniciens-maîtrise, de fortes proportions de cadres et surtout de qualifiés. Les taux de stagiaires, faibles, croissent avec la qualification. Les durées de stage sont presque uniformes, sauf pour les cadres, où elles sont plus courtes.

Les deux autres secteurs ont de très faibles proportions de personnels d'encadrement, avec une prédominance de qualifiés dans le Textile-habillement, de non qualifiés dans le Cuir-chaussures. Tous deux ont des taux de stagiaires élevés chez les non qualifiés, relativement bien plus faibles dans les autres catégories, surtout chez les qualifiés, qui ont les taux les plus bas de tous les secteurs. Les durées de stage décroissent fortement quand la qualification s'élève ; elles sont plus fortes dans le Textile-habillement, surtout pour les non qualifiés.

Si le secteur Services aux particuliers a un taux financier qui, quoique assez faible, croît régulièrement avec la taille, il présente des proportions d'entreprises ayant des stagiaires et des taux de stagiaires bien au-dessous de la moyenne. Mais il faut remarquer ici que ce secteur consacre 27 % de ses dépenses à cotiser à des Fonds d'assurance-formation, et que 35 % des entreprises employant 30 % des salariés, y consacrent plus de 50 % de leurs dépenses. Or, pour éviter les doubles emplois, les stagiaires formés par l'intermédiaire de ces fonds ne figurent pas sur la déclaration 2483

Une analyse des taux de stagiaires selon la qualification est donc peu significative ; on se bornera à remarquer que ce secteur emploie près de 50 % de non qualifiés, et que les durées des stages qu'il déclare sont plutôt élevées, surtout pour les qualifiés.

Les entreprises de l'important secteur Bâtiment - Génie civil ont un taux financier presque uniforme de 1 % ; mais elles consacrent 43 % de leurs dépenses à leur Fonds d'assurance-formation ; 69 % des entreprises, employant 58 % des salariés, y consacrent plus de 50 %, et même 36 % des entreprises, employant 33 % des salariés, y consacrent plus de 70 % de leurs dépenses. Aussi les remarques ci-dessus sur le peu de pertinence d'une analyse des taux de stagiaires sont-elles a fortiori valables.

Groupe G

- 28 Commerce de détail non alimentaire
- 25 Commerce de gros alimentaire
- 20 Industries du bois et diverses
- 30 Hôtellerie - restauration

Ce groupe comprend des secteurs dont le taux financier est inférieur au taux légal de 1 %, mais dont les taux de stagiaires, inférieurs à la moyenne, restent assez dispersés.

Dans le secteur du Commerce de détail non alimentaire, les taux financiers dépassent légèrement 1 % dans les entreprises de plus de 50 salariés. Les taux de stagiaires croissent fortement avec la taille ; ils sont supérieurs à la moyenne pour ces mêmes entreprises, très nettement dans la classe 3.

Ce secteur emploie peu de non qualifiés, mais une forte proportion de qualifiés. Les taux de stagiaires sont faibles pour les techniciens-maîtrise, proches de la moyenne pour les autres catégories. Par contre, les durées de stage sont partout très courtes.

Les taux financiers du secteur Commerce de gros alimentaire ne dépassent 1 % que dans la classe 5, dont le poids est d'ailleurs minime. Les taux de stagiaires sont partout très inférieurs à la moyenne, sauf toutefois dans la classe 3.

Ce secteur emploie davantage de non qualifiés et moins de qualifiés que le précédent. Dans toutes les catégories, les taux de stagiaires dépassent à peine la moitié des taux nationaux. Les durées de stage sont uniformément très courtes.

Les taux financiers du secteur Industries du bois et diverses ne dépassent 1 % dans aucune classe de taille, les taux de stagiaires sont partout très inférieurs à la moyenne.

C'est un secteur qui emploie une très forte proportion de non qualifiés, au détriment des trois autres catégories. Tout en croissant avec la qualification, les taux de stagiaires sont toujours très faibles, ainsi que les durées de stage, proches de la moyenne pour les seuls cadres.

Enfin, le secteur Hôtellerie - restauration, s'il a des taux financiers comparables au précédent, présente des taux t2 d'entreprises ayant des stagiaires, et des taux t3 de stagiaires, particulièrement faibles. Il fait largement appel aux Fonds d'assurance-formation : il y consacre 25 % de ses dépenses, et 32 % des entreprises, employant 27 % des salariés, y consacrent plus de 50 % de leurs dépenses.

On n'insistera donc pas sur les taux de stagiaires par catégorie professionnelle, en remarquant simplement que ce secteur emploie beaucoup de non qualifiés et très peu de techniciens-maîtrise, et que les durées de stage déclarées par les entreprises sont uniformément faibles.

6/ Evolution entre 1973 et 1976

Les graphiques étudiés plus haut portent également les valeurs des indicateurs pour 1973, ce qui permet de les comparer avec les valeurs de 1976. Rappelons ici que le taux financier légal était de 0,8 % en 1973, et qu'il est de 1 % depuis 1974.

Au plan national, les taux financiers ont sensiblement augmenté pour les entreprises de moins de 2 000 salariés, les pourcentages d'entreprises ayant eu des stagiaires ont très peu varié, et les taux de stagiaires ont partout augmenté, quoique faiblement pour les entreprises de moins de 20 salariés.

Mais, à l'analyse, cette situation globale se diversifie beaucoup.

Au plan régional, comme on l'a vu, on n'a comparé que les taux financiers (tableau 19), dont l'augmentation moyenne est générale. Certains écarts importants s'expliquent sans doute par des variations de champ, par exemple, entreprises importantes qui ne déposent plus leur déclaration dans la même région par suite de changements de structure, etc.

Au plan sectoriel, l'analyse des déclarations de 1973 avait été faite selon les trente deux postes du code de la comptabilité nationale (BCN) alors en vigueur, l'activité des entreprises étant définie par l'ancien code NAE 3. On a donc dû faire tout d'abord un traitement rétroactif de ces déclarations, en utilisant la table de l'INSEE qui fait correspondre à chaque valeur du code NAE 3 le numéro du nouveau secteur du code T 40. Cette correspondance n'étant pas toujours univoque, il peut subsister certaines différences de champ entre les deux années, renforcées par des changements d'activité principale d'entreprises dont la structure s'est modifiée, et qui peuvent expliquer quelques variations apparemment anormales dans les classes 4 ou 5 de certains secteurs.

Ces réserves faites, reprenons l'examen des trois séries de graphiques sectoriels, d'une façon condensée d'ailleurs, car ils parlent d'eux-mêmes. Les variations des taux financiers (tableau 26) sont très diversifiées : stabilité du taux moyen, soit dans toutes les classes de taille (secteurs : 05, 07, 18), soit pouvant s'accompagner de hausse dans les petites entreprises et de stabilité ou de baisse dans les plus grandes (17, 21, 23, 26, 27), ce qui peut même conduire à une certaine diminution du taux moyen (15, 16, 36). De rares secteurs enregistrent une baisse assez sensible (10, 11, 12), et les autres, une hausse d'amplitude variable, touchant à des degrés divers toutes les classes de taille.

Les proportions d'entreprises ayant des stagiaires (tableau 27) ont fort peu varié dans beaucoup de secteurs. Un certain nombre d'entre eux ont cependant vu ce taux augmenter, parfois nettement, pour les petites et moyennes entreprises : 01, 02, 03, 12, 14, 16, 20, 22, 23, 30, 31, 33, 37.

A peu d'exceptions près (11, 25, 26, 29, 34, 36), les taux de stagiaires (tableau 28) ont plus ou moins fortement augmenté selon les secteurs. Dans quelques secteurs, l'augmentation est assez bien répartie dans toutes les classes de taille (01, 07, 08, 12, 14 sauf la classe 5, 15, 23, 37), mais dans beaucoup d'autres, la hausse ne se fait guère sentir dans les entreprises jusqu'à 20 ou même 50 salariés (02, 03, 09, 10, 13, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 27, 28, 30, 31, 33, 34).

CONCLUSION

Au terme de cette étude, l'impression dominante qui s'en dégage est celle d'une extrême diversité des situations vis-à-vis de la formation professionnelle continue.

Les entreprises participent presque toutes financièrement, mais selon un taux qui est très influencé par le secteur auquel elles appartiennent et surtout par leur taille. Si presque toutes les plus grandes forment des stagiaires, et en proportion élevée, elles sont moins nombreuses à le faire au fur et à mesure que leur taille décroît, et avec des taux de stagiaires moindres et très variables avec les secteurs.

La proportion de salariés bénéficiant de stages est donc fortement influencée par les deux facteurs précédents, mais aussi par leur catégorie professionnelle ; il en va de même des durées moyennes de stage, qui dépendent moins toutefois de la taille des entreprises.

Par contre, la localisation géographique de celles-ci ne paraît jouer qu'un rôle limité.

Il est satisfaisant de constater que, dans l'ensemble, les difficultés économiques n'ont pas ralenti l'effort de formation des entreprises depuis 1974, et que leur effort financier s'est même accru en 1977.

ANNEXE

Tableau 1 - Effectifs d'entreprises et de salariés

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
Nombre d'entreprises 1976	48 718	48 020	24 508	1 987	448	123 681
1977 (provisoire)	48 158	47 308	23 450	1 919	423	121 258
Nombre de salariés 1976	679 000	1 500 000	3 305 000	1 764 000	3 184 000	10 432 000
1977 (provisoire)	678 000	1 483 000	3 208 000	1 713 000	2 997 000	10 079 000

Tableau 2 - Effectifs de l'échantillon (entreprises)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
1976 définitif	8 310	13 063	18 326	1 985	448	42 132
1977 provisoire	5 267	9 236	15 045	1 742	423	31 713

Tableau 3 - Répartition des entreprises selon le taux de leur participation réelle aux dépenses de formation t₁

Taux de participation réelle t ₁	Nombre d'entreprises	%	Nombre de salariés	%	Montant des salaires (millions de F)	%	Dépenses réelles imputables (millions de F)	%
---	----------------------	---	--------------------	---	--------------------------------------	---	---	---

1976

Inférieur à 0,99 %	42 946	35	1 857 000	18	64 400	16	334	5
Compris entre 0,99 % et 1,01 %	62 962	51	3 798 000	36	129 613	33	1 295	20
Supérieur à 1,01 %	17 773	14	4 777 000	46	204 340	51	4 843	75
TOTAL	123 681	100	10 432 000	100	398 353	100	6 472	100

1977 (provisoire)

Inférieur à 0,99 %	35 322	29	1 334 000	13	50 972	12	273	4
Compris entre 0,99 % et 1,01 %	61 527	51	3 409 000	34	130 482	30	1 305	17
Supérieur à 1,01 %	24 409	20	5 336 000	53	250 898	58	5 934	79
TOTAL	121 258	100	10 079 000	100	432 352	100	7 512	100

Tableau 4 - Données financières (en Millions de francs)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 salariés ou plus	TOTAL
------------------	--------------------------	--------------------------	---------------------------	------------------------------	--------------------------------	-------

1976

Taux de participation %	0,71	0,88	1,17	1,50	2,50	1,62
Nombre d'entreprises	48 718	48 020	24 508	1 987	448	123 681
Nombre de salariés	679 000	1 500 000	3 305 000	1 764 000	3 184 000	10 432 000
Montant des salaires MF	23 782	51 792	117 102	67 611	138 066	398 353
Dépenses imputables MF	169	458	1 373	1 014	3 458	6 472
Versements au Trésor MF	86	104	68	4	0,1	262

1977 (provisoire)

Taux de participation %	0,81	0,96	1,29	1,59	2,69	1,74
Nombre d'entreprises	48 158	47 308	23 450	1 919	423	121 258
Nombre de salariés	678 000	1 483 000	3 208 000	1 713 000	2 997 000	10 079 000
Montant des salaires MF	26 706	57 510	129 079	74 200	144 857	432 352
Dépenses imputables MF	216	552	1 666	1 177	3 901	7 512
Versements au Trésor MF	71	86	46	3	2	208

Tableau 5 - Répartition des dépenses par catégorie
en % des dépenses totales

Classe de taille	1976						TOTAL
	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus		
Frais de personnel enseignant	1	1	4	8	15	10	
Frais de personnel non enseignant	2	É	2	5	8	5	
Fournitures et matières d'oeuvre	3	É	É	1	2	1	
Autres frais de fonctionnement	4	É	1	2	5	3	
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	1	7	15	30	20	
Dépenses d'équipement	6	É	É	1	1	1	
Dépenses en application de conventions	7	42	42	37	28	22	
Rémunérations versées aux stagiaires	8	14	18	34	44	45	
Transport et hébergement	9	2	2	3	4	3	
Versements à des fonds d'assurance formation	10	32	27	13	5	7	
Versements à des organismes agréés	11	2	2	1	É	1	
Versements au titre d'une taxe parafiscale	12	6	5	3	1	1	
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	13	1	1	1	1	1	
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	14	É	É	É	É	É	
TOTAL	15	100	100	100	100	100	
Subventions perçues	16	É	É	É	1	1	
Dépenses déductibles	17	100	100	100	99	99	

1977 (données provisoires)

Frais de personnel enseignant	1	É	1	4	7	13	9
Frais de personnel non enseignant	2	É	É	1	5	7	5
Fournitures et matières d'oeuvre	3	É	É	É	1	1	1
Autres frais de fonctionnement	4	É	É	É	1	4	3
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	1	1	6	13	26	17
Dépenses d'équipement	6	É	É	É	1	1	1
Dépenses en application de conventions	7	32	33	31	25	10	19
Rémunérations versées aux stagiaires	8	10	16	31	39	52	41
Transport et hébergement	9	2	2	4	4	3	3
Versements à des fonds d'assurance formation	10	29	23	11	5	1	6
Versements à des organismes agréés	11	2	2	1	É	É	1
Versements au titre d'une taxe parafiscale	12	5	4	2	1	É	1
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	13	1	1	1	1	1	1
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	14	1	1	É	É	É	É
Actions en faveur des jeunes sans emploi	15	18	16	12	10	7	9
TOTAL	16	100	100	100	100	100	100
Subventions perçues	17	É	É	1	1	1	1
Dépenses déductibles	18	100	100	99	99	99	99

Tableau 6 - Structure des dépenses hors 0,2 % jeunes sans emploi

1977 (données provisoires)

Classe de taille		1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	1	2	7	15	27	19
Dépenses d'équipement	6	ξ	ξ	1	1	1	1
Dépenses en application de conventions	7	39	39	35	28	11	21
Rémunérations versées aux stagiaires	8	12	19	35	44	56	46
Transport et hébergement	9	2	3	5	4	3	3
Versements à des fonds d'assurance formation	10	35	28	13	5	1	7
Versements à des organismes agréés	11	2	3	1	ξ	ξ	1
Versements au titre d'une taxe parafiscale	12	7	5	3	1	ξ	2
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la form. prof. continue	13	1	1	1	1	1	1
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	14	1	1	ξ	ξ	ξ	ξ
TOTAL 5 à 14		100	100	100	100	100	100

Tableau 7 - Nombre d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie

Classe de taille	1976					TOTAL	
	1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus		
Frais de personnel enseignant	1	330	820	2 810	990	380	5 330
Frais de personnel non enseignant	2	60	300	900	545	326	2 131
Fournitures et matières d'oeuvre	3	200	530	1 950	795	313	3 788
Autres frais de fonctionnement	4	205	485	1 655	841	359	3 545
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	615	1 490	4 390	1 310	403	8 208
Dépenses d'équipement	6	200	440	1 550	624	283	3 097
Dépenses en application de conventions	7	17 715	24 700	18 135	1 812	419	62 781
Rémunérations versées aux stagiaires	8	8 220	15 980	16 735	1 806	422	43 163
Transport et hébergement	9	4 380	9 370	11 700	1 577	393	27 420
Versements à des fonds d'assurance formation	10	14 300	15 970	7 150	374	71	37 865
Versements à des organismes agréés	11	7 540	10 310	6 230	352	96	24 528
Versements au titre d'une taxe parafiscale	12	7 160	8 770	4 450	279	73	20 732
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	13	19 780	24 860	15 700	1 455	384	62 179
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	14	270	390	230	30	6	926
Dépenses de toute catégorie	15	38 220	43 570	24 080	1 986	448	108 304
Subventions perçues	16	100	170	330	170	121	891
Dépenses déductibles	17	38 220	43 570	24 080	1 986	448	108 304

1977 (provisoire)

(seule est prise en compte la population des entreprises ayant fait d'autres dépenses que le 0,2 % pour la formation des jeunes sans emploi)

Frais de personnel enseignant	1	150	830	2 590	930	342	4 842
Frais de personnel non enseignant	2	120	270	840	505	307	2 042
Fournitures et matières d'oeuvre	3	170	500	1 840	780	288	3 578
Autres frais de fonctionnement	4	100	430	1 630	760	333	3 253
Total des dépenses de fonctionnement des stages organisés dans l'entreprise (1 à 4)	5	460	1 460	4 050	1 245	371	7 586
Dépenses d'équipement	6	190	600	1 420	565	272	3 047
Dépenses en application de conventions	7	16 950	24 090	16 960	1 735	396	60 131
Rémunérations versées aux stagiaires	8	7 520	15 150	15 800	1 725	397	40 592
Transport et hébergement	9	4 250	9 100	11 190	1 515	371	26 426
Versements à des fonds d'assurance formation	10	16 070	16 910	7 410	395	81	40 866
Versements à des organismes agréés	11	7 310	10 370	5 500	290	73	23 543
Versements au titre d'une taxe parafiscale	12	7 920	8 700	4 310	245	59	21 234
Contrib. aux frais de chambres de comm. et d'ind. affectée à la formation prof. continue	13	21 340	26 340	15 770	1 455	375	65 280
Actions en faveur des demandeurs d'emploi	14	1 400	1 510	770	80	15	3 775
Actions en faveur des jeunes sans emploi	15	27 580	32 660	18 230	1 605	386	80 461
Dépenses de toute catégorie	16	39 140	43 810	23 190	1 919	423	108 491
Subventions perçues	17	100	320	430	170	128	1 148
Dépenses déductibles	18	39 140	43 810	23 190	1 919	423	108 491

Tableau 8 - Répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille

1976

Classe de taille	Effectifs salariés			Nombre de stagiaires		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
10 à 19 salariés	466 000	213 000	679 000	17 300	6 900	24 200
20 à 49 salariés	1 007 000	493 000	1 500 000	63 200	23 400	86 600
50 à 499 salariés	2 110 000	1 195 000	3 305 000	302 100	140 700	442 800
500 à 1 999 salariés	1 140 000	624 000	1 764 000	244 100	104 600	348 700
2 000 salariés et plus	2 420 000	764 000	3 184 000	739 800	172 200	912 000
TOTAL	7 143 000	3 289 000	10 432 000	1 366 500	447 800	1 814 300

1977 (provisoire)

Classe de taille	Effectifs salariés			Nombre de stagiaires		
	Hommes	Femmes	TOTAL	Hommes	Femmes	TOTAL
10 à 19 salariés	463 000	215 000	678 000	15 200	6 600	21 800
20 à 49 salariés	1 004 000	479 000	1 483 000	61 100	20 900	82 000
50 à 499 salariés	2 060 000	1 148 000	3 208 000	301 700	134 800	436 500
500 à 1 999 salariés	1 096 000	617 000	1 713 000	233 300	105 500	338 800
2 000 salariés et plus	2 256 000	741 000	2 997 000	729 200	165 500	894 700
TOTAL	6 879 000	3 200 000	10 079 000	1 340 500	433 300	1 773 800

Tableau 9 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage (H) selon la classe de taille
des entreprises et le niveau de qualification initial des stagiaires

Niveau de qualification initial Classe de taille						
		Manoeuvres Ouvriers spécial. Employés non qual.	Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	Agents de maîtrise Agents techniques Techniciens	Ingénieurs et cadres	TOTAL
1976						
10 à 19 salariés	H	160 000	450 000	180 000	260 000	1 050 000
	St	3 200	10 500	3 900	6 600	24 200
20 à 49 salariés	H	540 000	1 620 000	770 000	780 000	3 710 000
	St	10 500	40 400	16 900	18 800	86 600
50 à 499 salariés	H	4 330 000	8 470 000	4 230 000	3 440 000	20 470 000
	St	82 200	196 700	87 600	76 300	442 800
500 à 1 999 salariés	H	4 960 000	7 160 000	4 070 000	2 720 000	18 910 000
	St	70 100	142 400	77 000	59 200	348 700
2 000 salariés et plus	H	11 310 000	29 050 000	15 590 000	6 740 000	62 690 000
	St	135 000	439 000	230 200	107 800	912 000
TOTAL	H	21 300 000	46 750 000	24 840 000	13 940 000	106 830 000
	St	301 000	829 000	415 600	268 700	1 814 300

1977 (provisoire)

10 à 19 salariés	H	120 000	330 000	200 000	220 000	870 000
	St	2 000	9 500	4 400	5 900	21 800
20 à 49 salariés	H	680 000	1 560 000	730 000	810 000	3 780 000
	St	10 500	36 200	16 900	18 400	82 000
50 à 499 salariés	H	4 110 000	8 230 000	4 310 000	3 630 000	20 280 000
	St	76 500	193 800	90 500	75 700	436 500
500 à 1 999 salariés	H	3 480 000	6 830 000	3 850 000	2 580 000	16 740 000
	St	62 000	142 600	75 900	58 300	338 800
2 000 salariés et plus	H	10 030 000	27 600 000	15 310 000	6 780 000	59 720 000
	St	128 600	427 500	231 800	106 800	894 700
TOTAL	H	18 420 000	44 550 000	24 400 000	14 020 000	101 390 000
	St	279 600	809 600	419 500	265 100	1 773 800

Tableau 10 - Répartition des stagiaires selon leur catégorie socio-professionnelle

1977 (données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977
Manoeuvres - OS	13	9	12	13	19	18	20	18	15	14	17	16
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	44	44	46	44	44	44	41	42	48	48	45	45
Agents de maîtrise Agents techniques	16	20	20	21	20	21	22	23	25	26	23	24
Ingénieurs - Cadres	27	27	22	22	17	17	17	17	12	12	15	15
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 11 - Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages,
selon leur catégorie socio-professionnelle

1976 (sauf : Secteurs 04 Charbon, cokeries, 24 Bâtiment, génie civil)

	%
Manoeuvres - OS - Employés non qualifiés	10
Ouvriers qualifiés - Employés qualifiés	19
Agents de maîtrise - Agents techniques - Techniciens	27
Ingénieurs - Cadres	32
Ensemble	19

Tableau 12 - Durée moyenne des stages (heures)

(1977 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977
Manoeuvres - OS	49	59	52	65	53	54	71	56	84	78	71	66
Ouvriers qualifiés Employés qualifiés	43	35	40	43	43	42	50	48	66	65	56	55
Agents de maîtrise Agents techniques	46	46	46	43	48	48	53	51	68	66	60	58
Ingénieurs - Cadres	40	37	41	44	45	48	46	44	63	64	52	53
TOTAL	43	40	43	46	46	46	54	49	69	67	59	57

Tableau 13 - Dépenses de formation par salarié (francs)

(1977 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés ou plus		TOTAL	
	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977
Dépenses par salarié	249	319	305	372	415	519	575	687	1 086	1 301	620	745

Tableau 14 - Répartition des stages individuels

Nombres total de stages individuels organisés :				
Types des stages	à l'intérieur de l'entreprise	en application de conventions	Total	dont jeunes travailleurs stagiaires

Année 1976

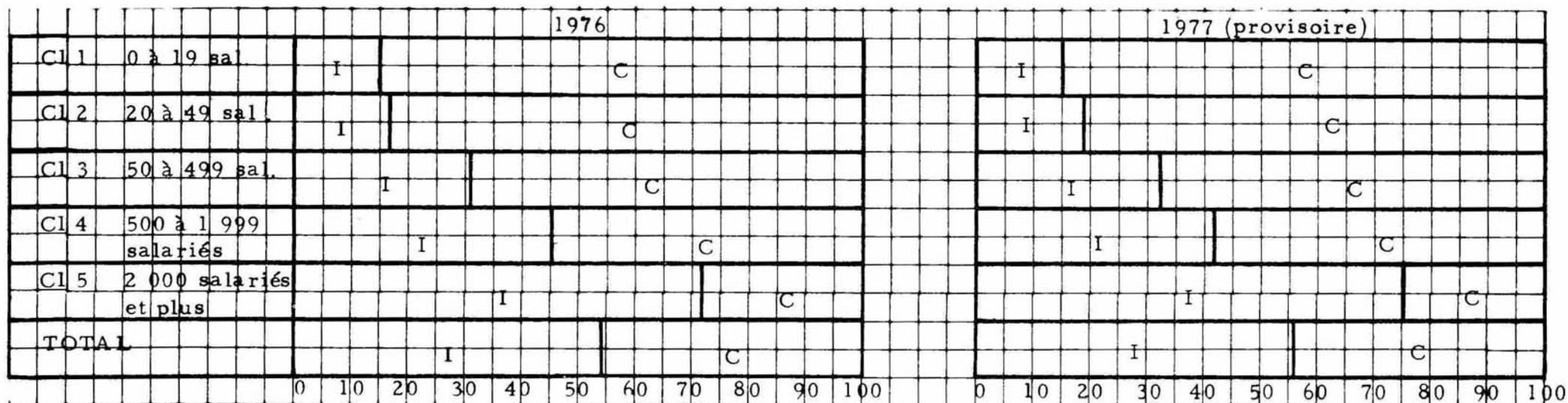
Prévention	24 900	26 000	50 900	900
Adaptation	204 200	45 700	249 900	17 700
Promotion professionnelle	121 800	116 700	238 500	7 500
Entretien ou perfectionnement	777 900	738 000	1 515 900	14 400
Totaux	1 128 800	926 400	2 055 200	40 500

Année 1977 (données provisoires)

Prévention	27 400	31 600	59 000	1 100
Adaptation	188 500	45 200	233 700	15 900
Promotion professionnelle	109 100	105 800	214 900	5 400
Entretien ou perfectionnement	817 200	742 100	1 559 300	20 600
Totaux	1 142 200	924 700	2 066 900	43 000

Tableau 15 - Structure des nombres de stages individuels (en %)

Selon qu'ils sont organisés à l'intérieur de l'entreprise (I) ou en application de conventions (C)



Selon leur type : Prévention (P), Adaptation (A), Promotion Professionnelle (PP)
Entretien ou perfectionnement des connaissances (EP)

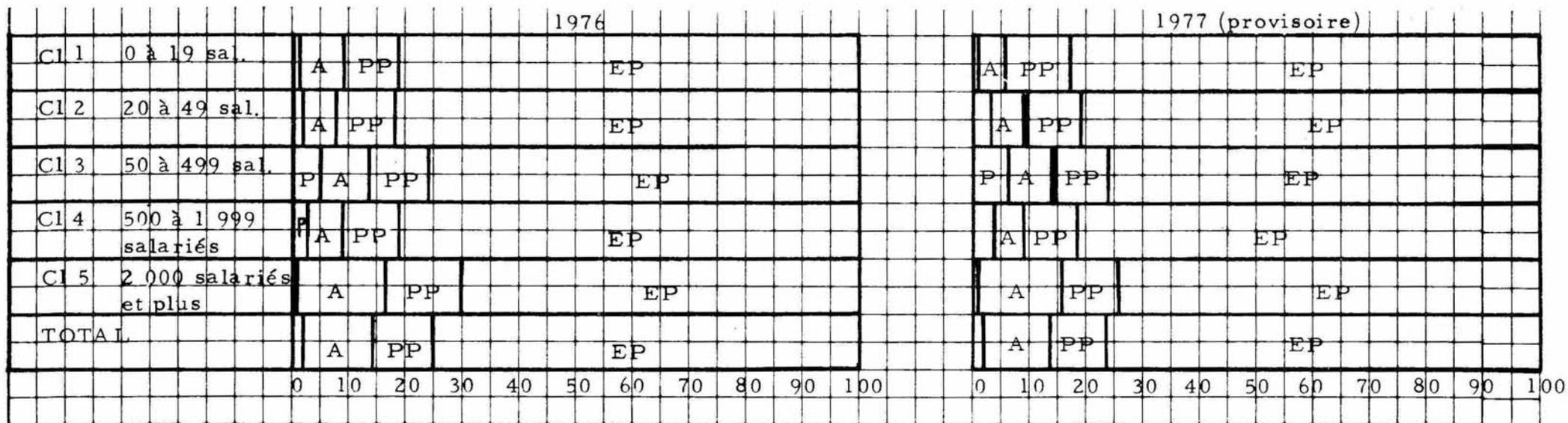


Tableau 16 - Principales données régionales - 1976

REGION	Entreprises	Salariés						Dépenses consenties			Stagiaires			Ratio 8/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	
		Nombres	Structure par Cl. de Taille %					Millions de Francs	Entr. %	Sal. %	Nombres	Entr. t ₂ %	Sal. %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5									
1	2	3	4	8	21	16	51	5	6	7	8	9	10	11	12	
ILE DE FRANCE	11	33 148	4 895 000	4	8	21	16	51	4 081	86	98	1 092 000	36	84	22	66 750
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	3 131	210 000	8	19	45	18	10	80	85	96	27 500	43	76	13	1 440
PICARDIE	22	3 326	206 000	9	19	42	21	9	82	87	95	28 500	47	75	14	1 340
HAUTE-NORMANDIE	23	3 739	205 000	9	18	43	25	5	85	91	97	24 000	40	72	12	1 340
CENTRE	24	4 691	257 000	10	23	46	18	3	102	87	95	35 000	32	64	14	1 510
BASSE-NORMANDIE	25	2 339	136 000	10	22	38	16	14	52	90	96	16 500	39	64	12	800
BOURGOGNE	26	3 164	186 000	9	21	47	13	10	71	91	97	23 500	37	68	13	1 020
NORD	31	7 841	629 000	6	15	36	20	23	284	86	96	94 000	45	79	15	4 810
LORRAINE	41	4 364	387 000	6	14	36	16	28	223	91	98	62 000	40	76	16	4 500
ALSACE	42	3 623	275 000	7	16	38	23	16	122	93	98	37 000	34	69	13	1 880
FRANCHE-COMTE	43	2 460	155 000	9	19	42	16	14	61	94	98	20 500	36	69	13	920
PAYS DE LA LOIRE	52	5 998	357 000	9	20	46	20	5	145	88	96	43 500	37	68	12	2 350
BRETAGNE	53	5 125	254 000	12	24	48	14	2	100	92	97	35 000	37	63	14	1 470
POITOU-CHARENTES	54	2 923	164 000	10	21	45	18	6	65	89	96	19 500	39	71	12	1 040
AQUITAINE	72	5 332	267 000	11	25	44	16	4	118	84	94	30 500	36	66	11	1 710
MIDI-PYRENEES	73	4 518	217 000	11	27	46	14	2	83	85	93	24 000	31	59	11	1 340
LIMOUSIN	74	1 339	79 000	10	20	49	15	6	27	90	95	9 600	41	69	12	480
RHONE-ALPES	82	13 870	878 000	9	19	40	19	13	395	90	97	115 000	45	76	13	6 820
AUVERGNE	83	2 440	174 000	8	18	32	12	30	91	90	97	24 000	44	79	14	1 880
LANGUEDOC	91	2 998	124 000	16	30	40	10	4	50	85	94	14 000	38	64	11	810
PROV -ALPES-C.D'AZUR	93	7 585	370 000	12	26	36	15	11	153	82	94	38 500	32	63	10	2 610
CORSE	94	227	7 000	24	36	40	0	0	2	83	90	200	16	32	3	10
FRANCE ENTIERE		123 681	10 432 000	7	14	32	17	30	6 472	87	97	1 814 300	38	77	17,4	106 830

Colonne 6 Proportion des nombres d'entreprises, et : Colonne 7 de leurs salariés, ayant : consenti des dépenses
 " 9 " " " " 10 " " " eu des stagiaires

Tableau 16 - Principales données régionales - 1977 (données provisoires) (suite)

REGION	Entreprises	Salariés							Dépenses consenties			Stagiaires			Ratio 8/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)
		Nombres	Structure par Cl. de Taille, %					Millions de Francs	Entr. %	Sal. %	Nombres	Entr. t ₂ %	Sal. %			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5									
1	2	3	4	8	22	17	49	5	6	7	8	9	10	11	12	
ILE DE FRANCE	11	32 780	4 777 000	4	8	22	17	49	4 766	88	98	1 099 000	36	84	23	65 060
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	3 168	204 000	8	19	45	18	10	95	92	97	28 200	46	77	14	1 400
PICARDIE	22	3 276	191 000	10	21	45	15	9	87	88	96	25 000	45	74	13	1 100
HAUTE-NORMANDIE	23	3 200	204 000	8	19	43	24	6	104	85	95	24 900	40	73	12	1 340
CENTRE	24	4 874	258 000	11	23	46	19	1	129	90	96	32 600	35	63	13	1 520
BASSE-NORMANDIE	25	2 381	132 000	10	23	41	15	11	57	91	97	13 700	34	57	10	620
BOURGOGNE	26	3 169	180 000	9	22	45	15	9	85	89	96	21 000	32	65	12	1 100
NORD	31	7 765	608 000	7	16	36	18	23	318	84	96	92 200	38	77	15	4 260
LORRAINE	41	4 283	363 000	6	14	37	17	26	234	91	98	50 500	33	71	14	3 570
ALSACE	42	3 481	272 000	7	15	39	22	17	143	95	98	35 800	32	65	13	1 600
FRANCHE-COMTE	43	2 494	154 000	9	18	43	15	15	70	95	98	20 300	31	66	13	820
PAYS DE LA LOIRE	52	5 561	314 000	10	22	42	19	7	144	88	95	33 400	25	59	11	1 830
BRETAGNE	53	5 077	250 000	12	24	48	14	2	124	91	96	34 600	38	63	14	1 530
POITOU-CHARENTES	54	2 956	165 000	10	23	43	15	9	83	90	97	20 500	43	71	12	1 080
AQUITAINE	72	5 276	252 000	12	26	42	16	4	134	82	92	28 600	37	65	11	1 540
MIDI-PYRENEES	73	4 680	222 000	12	27	42	15	4	100	88	95	23 800	31	60	11	1 170
LIMOUSIN	74	1 225	65 000	12	22	47	19	0	29	92	96	8 300	40	67	13	410
RHONE-ALPES	82	13 739	868 000	9	19	38	20	14	474	95	98	115 300	45	75	13	6 620
AUVERGNE	83	2 624	181 000	8	18	33	12	29	128	92	98	25 800	44	79	14	2 490
LANGUEDOC	91	2 983	127 000	15	29	41	11	4	58	83	93	13 600	32	61	11	740
PROV. -ALPES-C. D'AZUR (1)	93	6 040	283 000													
CORSE	94	230	7 500	16	40	44	0	0	3,5	87	93	340	16	29	5	24
FRANCE ENTIERE		121 258	10 079 000	7	15	31	17	30	7 512	89	97	1 773 800	37	76	17,6	101 390

Colonne 6 Proportion des nombres d'entreprises, et : Colonne 7 de leurs salariés, ayant : consenti des dépenses autres que le 0,2 % jeunes
 " 9 " " " " 10 " " " eu des stagiaires

(1) Les déclarations de cette région n'étant pas toutes parvenues, les éléments ne sont pas fournis ici par souci de rigueur statistique.

Tableau 17 - Principales masses de dépenses par Région (Millions de francs)

REGIONS	1976						1977 (données provisoires)					
	Fonctionnem ^t interne	Conventions	Rémunér. stagiaires	FAF	Autres	Total	Fonctionnem ^t interne	Conventions	Rémunér. stagiaires	FAF	Autres	Total
	1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6
ILE DE FRANCE 11	1 012,5	739,9	1 992,8	149,6	222,2	4 117	991	815,6	2 193,3	159,5	639,6	4 799
CHAMPAGNE-ARDENNE 21	6,7	30,3	29,7	7,7	6,6	81	6,2	28,8	32,1	6,4	22,5	96
PICARDIE 22	6,8	30,7	29,9	7,4	8,2	83	5,2	27,3	28,4	6,8	19,3	87
HAUTE-NORMANDIE 23	5,8	28,6	30,5	12,5	7,6	85	8,1	27,4	34,9	13,7	20,9	105
CENTRE 24	8,7	34,0	33,0	17,0	10,3	103	10,7	33,3	38,2	17,3	29,5	129
BASSE-NORMANDIE 25	3,7	15,6	17,0	10,3	5,4	52	2,4	13,6	13,6	14,0	13,4	57
BOURGOGNE 26	5,6	23,1	22,9	11,4	8,0	71	6,8	21,9	25,2	11,8	19,3	85
NORD 31	56,6	78,1	116,5	17,4	20,4	289	53,5	72,1	117,3	18,7	61,4	323
LORRAINE 41	35,2	45,1	112,3	24,6	13,8	231	32,5	43,5	105,5	27,2	39,3	248
ALSACE 42	13,7	28,0	47,4	24,9	9,0	123	14,0	27,7	41,5	32,3	28,5	144
FRANCHE-COMTE 43	5,7	17,2	20,4	11,7	7,0	62	5,5	15,8	20,2	11,0	18,5	71
PAYS DE LA LOIRE 52	13,8	43,8	50,5	24,1	13,8	146	11,2	34,5	45,8	25,8	28,7	146
BRETAGNE 53	7,9	28,1	37,6	18,8	12,6	100	9,0	27,8	36,7	18,8	31,7	124
POITOU-CHARENTES 54	4,1	22,7	23,9	7,5	7,8	66	6,1	21,9	28,1	7,9	20,0	84
AQUITAINE 72	16,5	34,9	43,5	12,6	11,5	119	14,9	34,2	44,1	14,0	27,8	135
MIDI-PYRENEES 73	5,3	25,3	28,6	16,1	7,7	83	5,6	25,0	29,7	15,9	24,8	101
LIMOUSIN 74	1,8	9,3	9,5	3,3	3,1	27	1,7	7,5	9,6	2,7	7,5	29
RHONE-ALPES 82	50,7	122,7	161,2	38,4	32,0	405	55,4	119,6	166,9	45,8	93,3	481
AUVERGNE 83	16,4	16,2	43,3	6,0	10,1	92	19,3	15,8	62,5	7,2	23,2	128
LANGUEDOC 91	3,8	16,0	17,3	7,8	5,1	50	4,1	16,5	17,2	8,5	12,7	59
PROV. -ALPES-C. D'A. 93	15,7	49,0	52,0	22,9	15,4	155						
CORSE 94	ε	0,4	0,2	1,0	0,4	2	ε	0,6	0,7	1,2	1,0	3,5
FRANCE ENTIERE	1 297	1 439	2 915	453	438	6 542	1 276	1 467	3 136	487	1 217	7 583

Col. 6 = Total, y compris subventions perçues

Tableau 18 - Taux de participation financière t₁ %, par Région

(1977 : données provisoires)

Classe de taille	1 10 à 19 salariés		2 20 à 49 salariés		3 50 à 499 salariés		4 500 à 1 999 salariés		5 2 000 salariés et plus		TOTAL		
	Année	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977	1976	1977
REGIONS													
ILE DE FRANCE	11	0,65	0,75	0,85	0,85	1,18	1,36	1,44	1,57	2,61	2,81	1,93	2,07
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	0,6	0,75	0,9	1,05	1,22	1,27	1,55	1,51	1,08	1,22	1,16	1,23
PICARDIE	22	0,8	0,7	0,9	1,05	1,13	1,23	1,69	1,63	1,28	1,29	1,19	1,21
HAUTE-NORMANDIE	23	0,7	0,7	0,95	1,05	1,15	1,20	1,55	1,78	0,98	1,35	1,17	1,29
CENTRE	24	0,7	0,85	0,9	1,0	1,20	1,30	1,75	1,85	1,16	1,46	1,20	1,31
BASSE-NORMANDIE	25	0,9	0,85	0,95	1,05	1,15	1,22	1,77	1,47	1,08	1,43	1,18	1,20
BOURCOGNE	26	0,8	0,8	0,95	1,0	1,18	1,34	1,63	1,82	1,23	1,25	1,16	1,28
NORD	31	0,7	0,65	0,85	0,9	1,13	1,16	1,34	1,48	2,08	2,13	1,34	1,40
LORRAINE	41	0,8	0,95	0,95	1,15	1,22	1,29	1,31	1,33	2,57	2,49	1,62	1,63
ALSACE	42	0,8	0,9	0,95	1,0	1,17	1,26	1,48	1,43	1,62	1,73	1,27	1,33
FRANCHE-COMTE	43	0,85	0,95	0,95	1,05	1,22	1,24	1,47	1,35	1,52	1,53	1,23	1,25
PAYS DE LA LOIRE	52	0,7	0,75	0,9	0,95	1,16	1,18	1,69	1,65	2,18	2,23	1,25	1,27
BRETAGNE	53	0,75	0,9	1,0	1,05	1,18	1,27	1,81	2,04	2,77	3,4	1,23	1,36
POITOU-CHARENTES	54	0,75	0,95	0,9	1,1	1,15	1,22	2,05	1,96	0,95	1,80	1,24	1,36
AQUITAINE	72	0,65	0,8	0,85	0,9	1,11	1,23	1,59	1,76	3,93	3,46	1,32	1,38
MIDI-PYRENEES	73	0,75	0,85	0,9	1,0	1,28	1,33	1,75	1,59	1,55	1,38	1,22	1,25
LIMOUSIN	74	0,75	0,9	0,9	1,0	1,33	1,44	1,18	1,61	-	-	1,14	1,32
RHONE-ALPES	82	0,8	0,95	0,95	1,0	1,12	1,19	1,43	1,51	2,16	2,3	1,27	1,36
AUVERGNE	83	0,8	0,85	0,9	1,05	1,23	1,32	1,41	1,55	2,56	3,32	1,60	1,91
LANGUEDOC	91	0,75	0,8	0,9	1,0	1,33	1,37	2,51	2,18	1,03	1,25	1,25	1,27
PROV. -ALPES-C. D'AZUR	93	0,6	0,85	0,85	0,95	1,15	1,32	1,64	1,63	1,89	1,87	1,19	
CORSE	94	0,8	0,9	0,9	1,25	1,14	1,57	-	-	-	-	0,98	1,36
FRANCE ENTIERE		0,71	0,81	0,88	0,96	1,17	1,29	1,50	1,59	2,50	2,69	1,62	1,74

La Région 74 LIMOUSIN ne comportant qu'une seule entreprise de la Classe 5, le taux de participation de celle-ci n'est pas fourni.

- 61 -
Tableau 19 - Comparaison des taux de participation financière t_1 % en 1973 et 1976, par Région
 x----- 1973 ●----- 1976

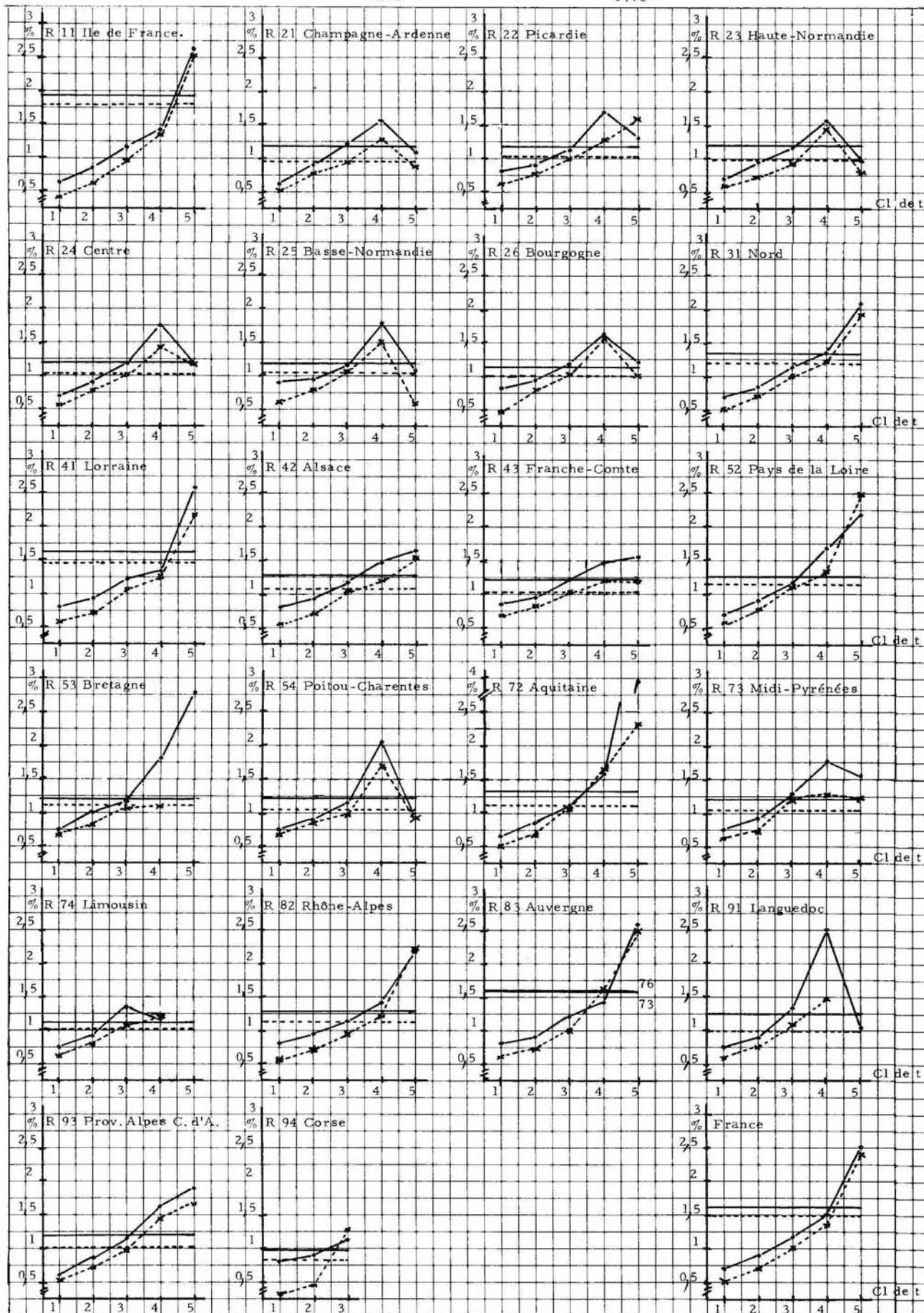


Tableau 20 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région selon le niveau de qualification initial des stagiaires

1976

REGIONS		Niveau	Manoeuvres Ouvriers spécial.	Ouvriers qualifiés Employés qual.	Agents de maîtr. Agents techniques Techniciens	Ingénieurs Cadres	TOTAL
ILE DE FRANCE	11	KH	10.350.	30.310.	16.680.	9.410.	66.750.
		St	140.600	515.000	266.500	169.900	1.092.000
CHAMPAGNE-ARDENNE	21	KH	620.	450.	220.	150.	1.440.
		St	7.500	11.100	5.300	3.600	27.500
PICARDIE	22	KH	370.	530.	260.	180.	1.340.
		St	6.500	12.200	5.600	4.200	28.500
HAUTE-NORMANDIE	23	KH	280.	630.	270.	160.	1.340.
		St	5.000	10.600	4.900	3.500	24.000
CENTRE	24	KH	330.	680.	280.	220.	1.510.
		St	7.400	16.100	6.400	5.100	35.000
BASSE-NORMANDIE	25	KH	240.	320.	150.	90.	800.
		St	3.600	7.900	3.200	1.800	16.500
BOURGOGNE	26	KH	290.	380.	210.	140.	1.020.
		St	5.500	9.900	5.000	3.100	23.500
NORD	31	KH	1.920.	1.580.	850.	460.	4.810.
		St	30.600	32.300	19.600	11.500	94.000
LORRAINE	41	KH	1.310.	2.130.	770.	290.	4.500.
		St	12.400	30.200	12.500	6.900	62.000
ALSACE	42	KH	340.	860.	420.	260.	1.880.
		St	6.600	16.300	8.000	6.100	37.000
FRANCHE-COMTE	43	KH	190.	390.	220.	120.	920.
		St	4.400	8.800	4.300	3.000	20.500
PAYS DE LA LOIRE	52	KH	640.	1.000.	480.	230.	2.350.
		St	9.200	20.800	8.400	5.100	43.500
BRETAGNE	53	KH	400.	600.	280.	190.	1.470.
		St	8.300	15.800	6.400	4.500	35.000
POITOU-CHARENTES	54	KH	220.	480.	220.	120.	1.040.
		St	4.100	9.300	3.600	2.500	19.500
AQUITAINE	72	KH	470.	690.	310.	240.	1.710.
		St	7.000	13.700	5.300	4.500	30.500
MIDI-PYRENEES	73	KH	230.	710.	250.	150.	1.340.
		St	4.500	12.100	4.300	3.100	24.000
LIMOUSIN	74	KH	130.	200.	100.	50.	480.
		St	2.500	4.100	2.000	1.000	9.600
RHONE-ALPES	82	KH	1.360.	2.930.	1.660.	870.	6.820.
		St	18.800	49.400	28.600	18.200	115.000
AUVERGNE	83	KH	680.	490.	550.	160.	1.880.
		St	7.300	8.900	5.200	2.600	24.000
LANGUEDOC	91	KH	190.	340.	160.	120.	810.
		St	2.500	6.200	2.900	2.400	14.000
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH	740.	1.040.	500.	330.	2.610.
		St	6.600	18.200	7.600	6.100	38.500
CORSE	94	KH	4.	4.	ε	ε	10.
		St	100	100	ε	ε	200
FRANCE ENTIERE		KH	21.300.	46.750.	24.840.	13.940.	106.830.
		St	301.000	829.000	415.600	268.700	1.814.300

Tableau 20 - Nombre de stagiaires (St) et d'heures de stage, en milliers (KH) par Région, selon le niveau de qualification initial des stagiaires

1977 (données provisoires)

REGIONS		Niveau	Manoeuvres Ouvriers spécial.	Ouvriers qualifiés Employés qual.	Agents de maotr. Agents techniques Techniciens	Ingénieurs Cadres	TOTAL
ILE DE FRANCE	11	KH St	8.680. 133.400	29.710. 514.900	16.770. 278.300	9.900. 172.400	65.060. 1.099.000
CHAMPAGNE-ARDENNE	2	KH St	560. 7.700	480. 11.500	210. 5.200	150. 3.800	1.400. 28.200
PICARDIE	22	KH St	250. 5.600	470. 10.800	220. 4.900	160. 3.700	1.100. 25.000
HAUTE-NORMANDIE	23	KH St	280. 5.200	650. 11.100	260. 5.200	150. 3.400	1.340. 24.900
CENTRE	24	KH St	310. 6.000	660. 15.100	310. 6.100	240. 5.400	1.520. 32.600
BASSE-NORMANDIE	25	KH St	160. 2.900	230. 6.700	170. 2.500	60. 1.600	620. 13.700
BOURGOGNE	26	KH St	360. 4.900	410. 8.900	190. 4.300	140. 2.900	1.100. 21.000
NORD	31	KH St	1.580. 31.300	1.460. 31.500	810. 19.200	410. 10.200	4.260. 92.200
LORRAINE	41	KH St	930. 9.600	1.690. 25.600	670. 9.700	280. 5.600	3.570. 50.500
ALSACE	42	KH St	290. 6.100	770. 16.400	320. 7.300	220. 6.000	1.600. 35.800
FRANCHE-COMTE	43	KH St	150. 3.000	370. 10.300	190. 4.100	110. 2.900	820. 20.300
PAYS DE LA LOIRE	52	KH St	510. 5.500	720. 16.400	400. 7.300	200. 4.200	1.830. 33.400
BRETAGNE	53	KH St	470. 7.900	580. 15.000	280. 6.800	200. 4.900	1.530. 34.600
POITOU-CHARENTES	54	KH St	250. 3.800	500. 10.400	180. 3.500	150. 2.800	1.080. 20.500
AQUITAINE	72	KH St	330. 5.700	650. 13.000	330. 5.600	230. 4.300	1.540. 28.600
MIDI-PYRENEES	73	KH St	260. 3.900	470. 11.300	290. 5.200	150. 3.400	1.170. 23.800
LIMOUSIN	74	KH St	120. 2.500	170. 3.300	80. 1.700	40. 800	410. 8.300
RHONE-ALPES	82	KH St	1.410. 21.200	2.900. 48.600	1.530. 27.800	780. 17.700	6.620. 115.300
AUVERGNE	83	KH St	1.000. 6.900	600. 10.100	720. 5.700	170. 3.100	2.490. 25.800
LANGUEDOC	91	KH St	170. 2.500	300. 6.000	180. 3.000	90. 2.100	740. 13.600
PROV. -ALPES-C. D'A.	93	KH St					
CORSE	94	KH St	6. 50	10. 130	5. 110	3. 50	24. 340
FRANCE ENTIERE		KH St	18.420. 279.600	44.550. 809.600	24.400. 419.500	14.020. 265.100	101.390. 1.773.800

Tableau 21 - Principales données départementales - 1976

Département	Entreprises	Salariés	Dépenses Millions de F.	Taux de p. financière t ₁ %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	8	
AIN	01	1 117	55 800	19,5	1,01	5 000	9	250
AISNE	02	1 157	65 200	23,	1,06	7 900	12	350
ALLIER	03	736	36 500	13,5	1,13	4 400	12	190
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE	04	184	6 500	2,4	1,12	500	8	30
HAUTES-ALPES	05	207	7 100	2,8	1,17	600	8	30
ALPES-MARITIMES	06	1 804	70 900	25,	1,01	6 100	9	310
ARDECHE	07	431	19 700	10,	1,55	2 400	12	190
ARDENNES	08	630	42 400	16,	1,10	5 400	13	240
ARIEGE	09	262	12 000	4,2	1,17	800	7	50
AUBE	10	738	56 700	21,	1,21	6 800	12	490
AUDE	11	478	17 900	6,5	1,18	1 600	9	120
AVEYRON	12	453	20 400	9,	1,38	3 100	15	110
BOUCHES-DU-RHONE	13	3 538	209 000	90,	1,20	24 000	11	1 600
CALVADOS	14	1 103	72 000	28,	1,17	9 400	13	450
CANTAL	15	248	11 100	4,1	1,19	1 400	13	50
CHARENTE	16	615	40 800	15,	1,10	4 600	11	230
CHARENTE-MARITIME	17	897	43 000	15,	1,13	4 700	11	220
CHER	18	566	29 900	12,	1,23	4 600	15	180
CORREZE	19	454	21 300	7,4	1,11	2 500	12	130
CORSE	20	232	6 900	2,0	0,98	200	3	10
COTE-D'OR	21	1 069	66 900	27,	1,22	8 200	12	350
COTES-DU-NORD	22	886	39 300	16,	1,26	5 600	14	230
CREUSE	23	169	6 300	2,4	1,23	600	10	30
DORDOGNE	24	689	30 300	8,3	0,92	2 900	10	140
DOUBS	25	1 071	71 900	29,	1,26	10 300	14	490
DROME	26	942	55 900	20,	1,07	6 400	11	280
EURE	27	714	39 700	15,	1,10	4 800	12	230
EURE-ET-LOIR	28	845	42 100	18,	1,23	5 100	12	230
FINISTERE	29	1 714	88 000	36,	1,26	11 000	13	470
GARD	30	954	43 100	15,	1,09	4 900	11	260
HAUTE-GARONNE	31	1 572	83 000	32,	1,15	10 000	12	500
GERS	32	284	12 000	3,9	1,18	1 200	10	40
GIRONDE	33	2 355	121 000	46,	1,10	12 600	10	670
HERAULT	34	979	41 900	19,	1,38	5 000	12	320
ILLE-ET-VILAINE	35	1 420	75 000	30,	1,22	11 600	15	480
INDRE	36	515	26 200	8,4	1,08	2 500	10	120

Tableau 21 - Principales données départementales - 1976

(Suite)

Département	Entreprises	Salariés	Dépenses Millions de F.	Taux de p. financière t ₁ %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	
1	2	3	4	5	6	7	8	
INDRE-ET-LOIRE	37	914	53 000	20,	1,15	7 400	14	280
ISERE	38	2 172	149 000	74,	1,38	24 000	16	1 500
JURA	39	707	38 900	15,	1,17	5 200	13	190
LANDES	40	507	23 500	7,7	1,02	2 400	10	100
LOIR-ET-CHER	41	579	32 700	13,4	1,23	4 700	14	230
LOIRE	42	2 152	148 000	71,	1,39	20 000	14	1 300
HAUTE-LOIRE	43	372	13 400	5,4	1,05	1 500	11	70
LOIRE-ATLANTIQUE	44	2 093	125 000	56,	1,27	15 100	12	930
LOIRET	45	1 279	74 000	32,	1,23	10 800	15	490
LOT	46	202	11 800	7,0	1,90	2 000	17	260
LOT-ET-GARONNE	47	594	27 900	8,6	1,02	2 500	9	120
LOZERE	48	104	3 500	1,5	1,36	350	10	25
MAINE-ET-LOIRE	49	1 538	93 000	33,	1,15	11 700	13	560
MANCHE	50	685	35 600	14,4	1,24	3 900	11	220
MARNE	51	1 281	81 000	33,	1,16	11 800	15	560
HAUTE-MARNE	52	485	29 400	11,	1,13	3 700	13	150
MAYENNE	53	505	24 800	10,	1,31	2 400	10	110
MEURTHE-ET-MOSELLE	54	1 296	126 000	67,	1,44	18 800	15	1 370
MEUSE	55	365	23 900	8,8	1,18	3 600	15	140
MORBIHAN	56	1 111	51 100	18,	1,16	6 500	13	300
MOSELLE	57	1 804	170 000	126,	1,99	31 000	18	2 700
NIEVRE	58	397	16 500	6,1	1,19	1 800	11	90
NORD	59	5 510	490 000	230,	1,38	75 000	15	3 900
OISE	60	1 184	77 000	34,	1,20	11 600	15	510
ORNE	61	555	28 400	9,3	1,07	3 100	11	140
PAS-DE-CALAIS	62	2 334	143 000	53,	1,13	19 500	14	940
PUY-DE-DOME	63	1 093	109 000	68,	1,83	16 400	15	1 600
PYRENEES-ATLANTIQUES	64	1 217	65 600	49,	1,96	10 300	9	660
HAUTES-PYRENEES	65	399	19 000	6,1	1,04	1 700	9	100
PYRENEES-ORIENTALES	66	490	18 000	7,4	1,25	2 200	12	80
BAS-RHIN	67	2 198	168 000	74,	1,25	23 000	14	1 200
HAUT-RHIN	68	1 428	107 000	49,	1,28	14 200	13	730
RHONE	69	4 879	340 000	160,	1,26	45 000	13	2 700
HAUTE-SAONE	70	418	25 100	9,0	1,18	2 500	10	130
SAONE-ET-LOIRE	71	1 076	64 300	23,	1,10	8 400	13	380
SARTHE	72	824	62 000	28,	1,35	9 200	15	540

Tableau 21 - Principales données départementales - 1976

(Suite)

Département	Entreprises	Salariés	Dépenses Millions de F.	Taux de p. financière t ₁ %	Nombre de stagiaires	Ratio 6/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	
I	2	3	4	5	6	7	8	
SAVOIE	73	818	38 000	15,	1,06	4 800	13	170
HAUTE-SAVOIE	74	1 426	77 000	34,	1,19	10 000	13	500
VILLE DE PARIS	75	16 150	3 050 000	3 100,	2,27	810 000	27	51 000
SEINE-MARITIME	76	2 533	166 000	70,	1,18	19 000	11	1 100
SEINE-ET-MARNE	77	1 448	76 000	31,	1,12	9 200	12	450
YVELINES	78	1 810	169 000	78,	1,13	23 000	14	1 000
DEUX-SEVRES	79	734	50 000	24,	1,49	6 600	13	420
SOMME	80	993	64 500	25,	1,22	9 000	14	430
TARN	81	983	44 200	17,	1,20	3 700	8	220
TARN-ET-GARONNE	82	367	14 800	4,3	1,09	1 100	7	60
VAR	83	1 003	42 200	19,	1,28	4 400	10	440
VAUCLUSE	84	859	34 800	15,	1,29	3 600	10	180
VENDEE	85	1 033	52 500	19,	1,22	5 700	11	240
VIENNE	86	680	30 500	11,5	1,22	4 100	13	180
HAUTE-VIENNE	87	722	50 900	17,	1,12	6 200	12	320
VOSGES	88	904	67 000	22,	1,05	8 600	13	350
YONNE	89	626	35 000	13,	1,15	4 200	12	180
TERRITOIRE DE BELFORT	90	267	18 600	7,5	1,25	2 500	13	120
ESSONNE	91	1 518	123 000	55,	1,15	18 400	15	670
HAUTS-DE-SEINE	92	4 637	980 000	640,	1,46	170 000	17	10 600
SEINE-SAINT-DENIS	93	3 204	230 000	95,	1,04	28 000	12	1 300
VAL-DE-MARNE	94	2 837	185 000	87,	1,16	23 000	12	1 100
VAL-D'OISE	95	1 498	79 000	31,	0,99	8 800	11	350

Tableau 23 - Principales données sectorielles - 1976

SECTEUR	Entreprises	Salariés						Dép. consenties		Stagiaires		Ratio 7/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	Ratio 10/3 heures	
		Nombres	Structure par Cl. de Taille %					Millions de Francs	Entr. %	Nombres	Entr. t ₂ %				
			Cl. 1	Cl. 2	4		Cl. 5								
1	2	3	Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5	5	6	7	8	9	10	11	
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	2 570	103 000	17	29	29	8	17	36	76	24 900	36	24	590	5,7
Industries de la viande et du lait	T 02	1 523	150 000	4	13	40	23	20	54	89	24 300	48	16	760	5,1
Autres industries alimentaires	T 03	3 014	245 000	7	14	38	19	22	109	85	40 000	43	16	1 450	5,9
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	14	83 000	0	0	0	1	99	135	71	31 500	50	38	2 580	31,3
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	67	46 500	ε	2	6	5	87	103	97	19 200	68	41	1 190	25,8
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	159	163 000	ε	1	5	4	90	321	94	43 000	73	26	3 800	23,3
Prod. minerais-métaux ferreux, première transform. de l'acier	T 07	234	223 000	ε	1	8	13	78	160	97	45 000	72	20	3 570	16,1
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	162	63 000	1	3	15	26	55	44	93	15 800	55	25	690	11,0
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	2 228	170 000	7	16	35	24	18	78	87	22 400	40	13	1 040	6,1
Industrie du verre	T 10	304	64 000	2	5	16	20	57	34	85	12 500	45	20	690	10,8
Chimie de base prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	479	157 000	1	4	18	9	68	130	92	38 600	66	25	2 200	14,0
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	1 039	159 000	2	7	42	33	16	114	89	36 600	60	23	1 630	10,1
Fonderie et travail des métaux	T 13	5 753	463 000	6	16	39	20	19	184	88	54 000	40	12	3 000	6,4
Construction mécanique	T 14	5 013	468 000	5	13	44	24	14	201	90	64 000	51	14	3 360	7,3
Construction électri. et électron.	T 15	1 960	582 000	1	4	17	16	62	460	92	118 500	55	20	8 400	14,4
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	878	525 000	1	2	9	12	76	303	92	79 000	53	15	7 000	13,3
Constr. navale et aéron. armem.	T 17	371	157 000	1	3	12	16	68	105	92	28 900	54	18	2 100	13,4
Ind. textile et de l'habillement	T 18	5 927	535 000	5	14	46	25	10	154	83	52 500	40	10	4 000	7,5
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	1 201	110 000	4	14	51	23	8	30	83	11 400	40	10	630	5,7
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	4 635	269 000	9	22	52	15	2	74	85	24 600	37	9	960	3,6
Ind. du papier-carton	T 21	901	124 000	2	8	46	28	16	53	93	21 200	50	17	720	5,8
Imprimerie, presse, édition	T 22	2 722	170 000	9	20	43	25	3	76	88	18 600	38	11	900	5,2
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	1 418	218 000	3	8	29	19	41	114	88	32 500	48	15	2 200	10,1

Colonne 6 : pourcentage des nombres d' entreprises ayant eu des dépenses
 " 8 " " " " " des stagiaires

Tableau 23 - Principales données sectorielles - 1976 (Suite)

SECTEUR 1	Entreprises 2	Salariés						Dép. consenties		Stagiaires		Ratio 7/3 t ₃ %	Heures de stage (milliers)	Ratio 10/3 heures
		Nombres 3	Structure par Cl. de Taille %					Millions de Francs 5	Entr. % 6	Nombres 7	Entr. t ₂ % 8			
			Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5					9	10	11
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole T 24	19 474	1 080 000	11	22	37	14	16	366	95	46 000	18	4	2 100	1,9
Commerce de gros alimentaire T 25	4 897	198 000	15	30	41	8	6	65	83	20 600	32	10	670	3,3
Commerce de gros non alimentaire T 26	11 162	510 000	13	28	39	12	8	249	88	75 000	44	15	3 370	6,7
Commerce de détail alimentaire T 27	2 706	287 000	6	11	20	22	41	90	82	53 000	29	19	1 600	5,6
Commerce de détail non alimentaire T 28	7 125	291 000	20	24	27	10	19	87	81	47 000	32	16	1 230	4,1
Réparation et commerce de l'auto. T 29	4 559	168 000	16	36	38	3	7	59	91	28 000	56	17	960	5,7
Hôtels - cafés - restaurants T 30	3 450	130 000	21	26	25	14	14	33	73	9 800	15	8	300	2,2
Transports T 31	5 455	695 000	4	10	20	9	57	924	87	262 000	38	38	16 200	23,0
Services marchands aux entreprises T 33	9 163	481 000	12	22	41	19	6	286	87	77 000	45	16	3 500	7,3
Services marchands aux particuliers T 34	6 641	414 000	8	21	46	19	6	143	83	31 100	33	8	2 400	5,8
Location et crédit-bail immobilier T 35	347	20 100	7	24	53	6	10	7	80	2 500	50	13	90	4,5
Assurances T 36	382	107 000	1	3	26	29	41	94	97	31 700	71	30	2 000	18,7
Organismes financiers T 37	942	363 000	1	2	15	27	55	610	96	184 000	70	51	10 800	29,8
Services non marchands T 38	4 715	441 000	4	14	45	20	17	380	94	86 000	57	19	8 100	18,4
Divers T 40	94	7 400						4		1 600			40	
TOTAL	123 681	10 432 000	7	14	32	17	30	6 472	87	1 814 300	38	17,4	106 830	10,2

Colonne 6 : pourcentage des nombres d'entreprises ayant eu des dépenses
 " 8 " " " " " des stagiaires

Tableau 24 - Répartition des secteurs selon leur taux de participation financière t_1
 et le pourcentage de salariés ayant suivi des stages t_3

1976

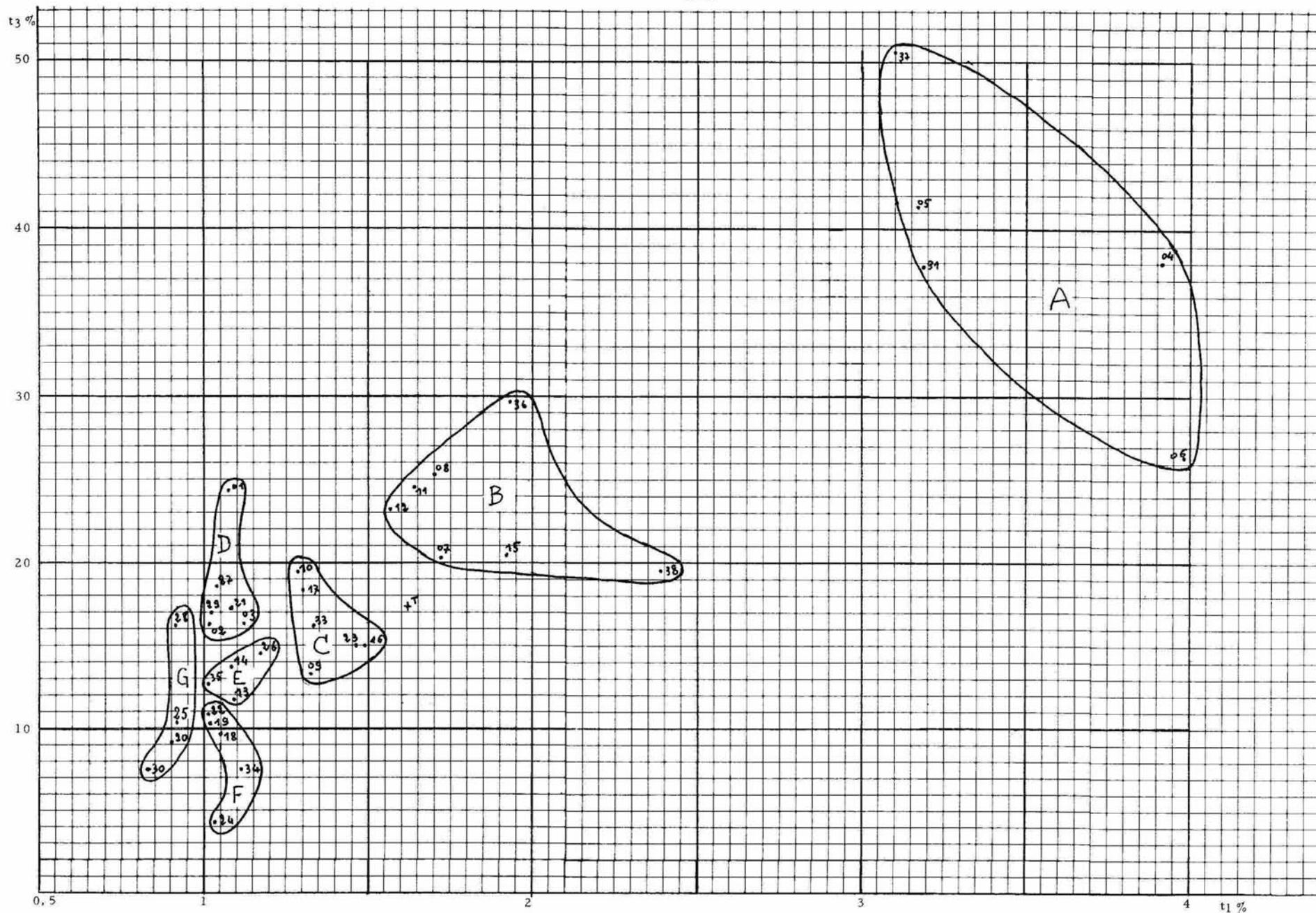


Tableau 25 - Taux de participation financière t₁ % selon le secteur d'activité économique
et la classe de taille - 1976

SECTEUR		1 10 à 19 salariés	2 20 à 49 salariés	3 50 à 499 salariés	4 500 à 1 999 salariés	5 2 000 sala- riés et plus	TOTAL
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	0,7	0,8	1,00	0,93	2,33	1,07
Industries de la viande et du lait	T 02	0,65	0,8	0,98	1,12	1,16	1,01
Autres industries alimentaires	T 03	0,6	0,85	0,98	1,13	1,54	1,12
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	-	-	-	-	3,99	3,91
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	-	-	2,68	2,27	3,29	3,17
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	-	-	1,24	1,85	4,28	3,98
Prod. minerais-métaux ferreux, première transformation de l'acier	T 07	-	-	1,30	1,31	1,84	1,72
Prod. minerais, métaux et demi-produits non ferreux	T 08	-	-	1,40	1,41	1,99	1,70
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	0,7	0,65	1,08	1,29	1,88	1,25
Industrie du verre	T 10	-	0,7	1,38	1,20	1,35	1,28
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	-	0,85	1,20	1,72	1,79	1,64
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	0,8	0,7	1,30	1,55	2,57	1,56
Fonderie et travail des métaux	T 13	0,7	0,8	1,00	1,15	1,55	1,09
Construction mécanique	T 14	0,7	0,85	1,04	1,26	1,21	1,08
Construction électrique et électronique	T 15	0,7	0,9	1,08	1,28	2,32	1,92
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	0,7	0,9	1,02	1,07	1,62	1,49
Constr. navale et aéronautique, armement	T 17	-	0,85	1,00	1,16	1,40	1,30
Ind. textile et de l'habillement	T 18	0,5	0,75	1,04	1,22	1,39	1,05
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	0,6	0,75	0,98	1,19	1,50	1,01
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	0,6	0,8	0,96	1,07	0,99	0,90
Ind. du papier-carton	T 21	0,5	0,85	1,04	1,20	1,13	1,08
Imprimerie, presse, édition	T 22	0,6	0,8	1,00	1,27	1,29	1,01
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	0,6	0,8	0,98	1,20	2,02	1,46
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civil et agricole	T 24	0,9	1,0	1,04	1,07	1,12	1,03
Commerce de gros alimentaire	T 25	0,6	0,8	1,02	1,08	1,53	0,92
Commerce de gros non alimentaire	T 26	0,7	0,85	1,18	1,65	2,31	1,17
Commerce de détail alimentaire	T 27	0,6	0,75	1,00	1,08	1,20	1,04
Commerce de détail non alimentaire	T 28	0,6	0,7	1,02	1,19	1,27	0,91
Réparation et commerce de l'automobile	T 29	0,65	1,0	1,14	1,30	1,19	1,02
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	0,5	0,75	0,96	1,09	0,92	0,83
Transports	T 31	0,8	0,9	1,12	1,56	4,55	3,19
Services marchands aux entreprises	T 33	0,85	1,0	1,34	1,69	2,79	1,33
Services marchands aux particuliers	T 34	0,65	0,8	1,02	1,41	2,06	1,11
Location et crédit-bail immobilier	T 35	-	0,9	1,06	1,28	1,14	1,01
Assurances	T 36	-	0,9	1,48	2,04	2,22	1,93
Organismes financiers	T 37	1,2	1,35	2,08	2,95	3,56	3,10
Services non marchands	T 38	1,0	1,25	2,00	2,64	4,00	2,39
TOTAL		0,71	0,88	1,17	1,50	2,50	1,62

- 72 -
 Tableau 26 - Comparaison des taux de participation financière t_1 en 1973 et 1976, par Secteur
 x-----1973 •-----1976

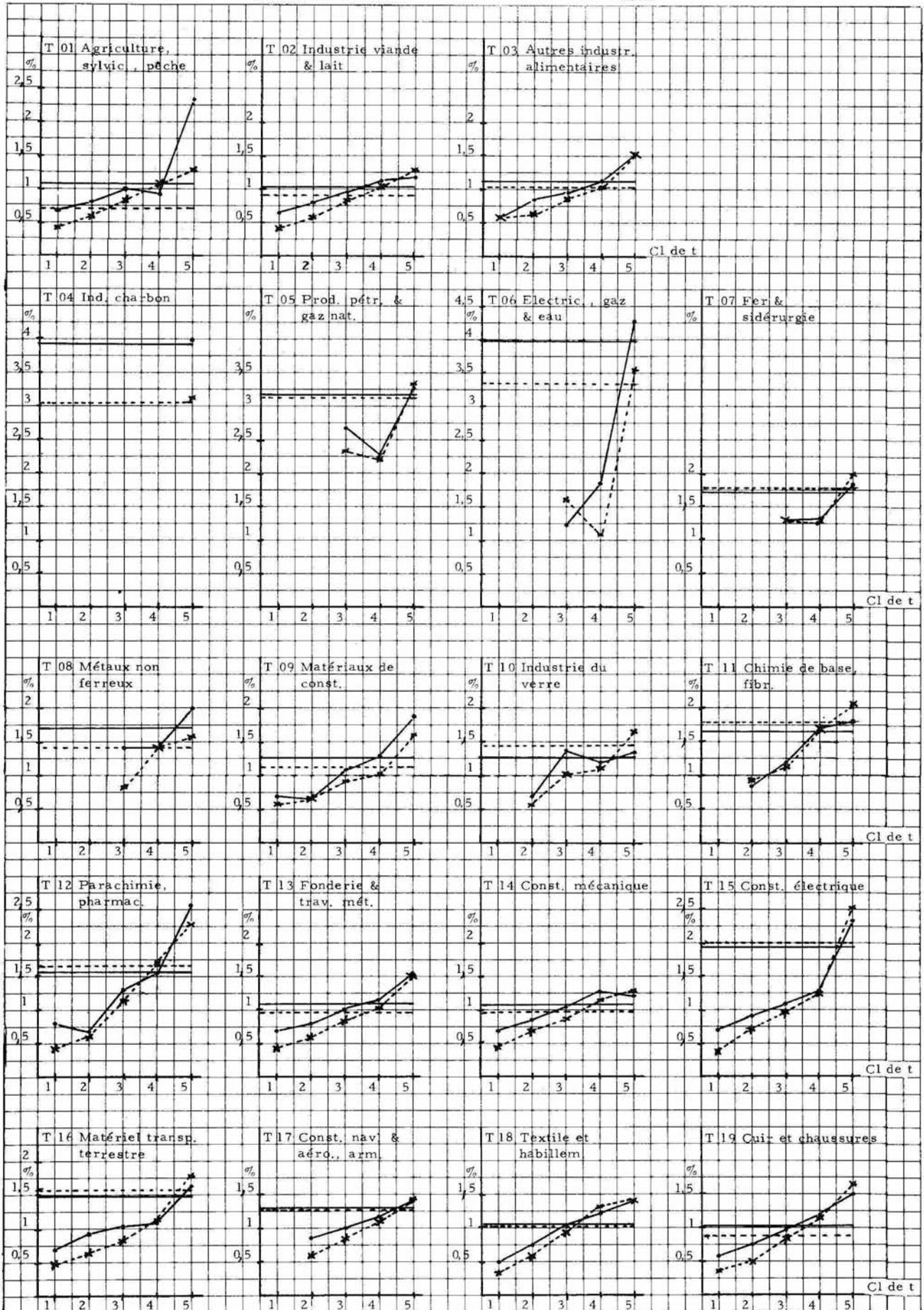


Tableau 26 - Comparaison des taux de participation financière t₁% en 1973 et 1976, par Secteur

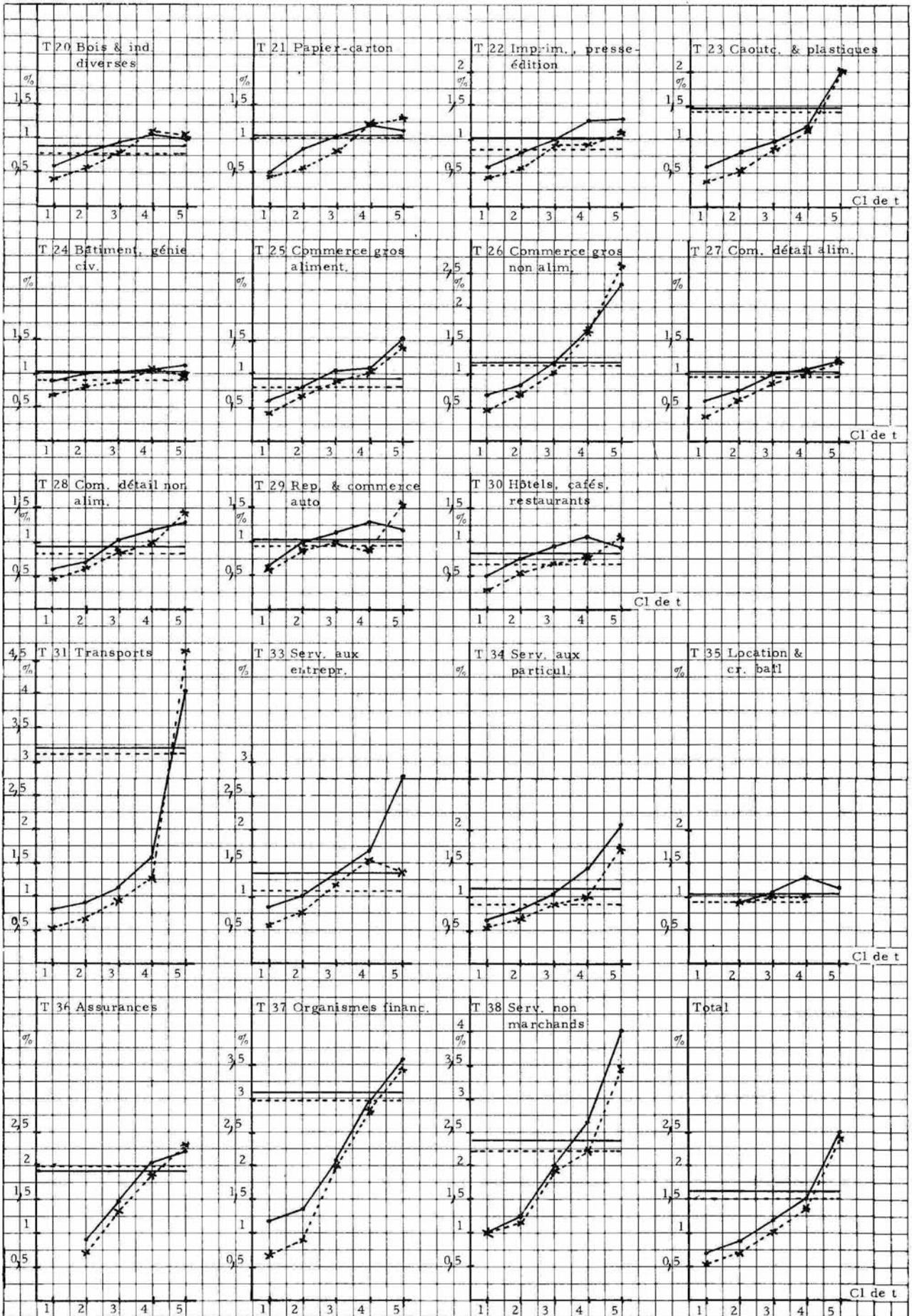


Tableau 27 - Comparaison des pourcentages des nombres d'entreprises t₂ ayant eu des stagiaires, par Secteur
 x-----1973 •-----1976

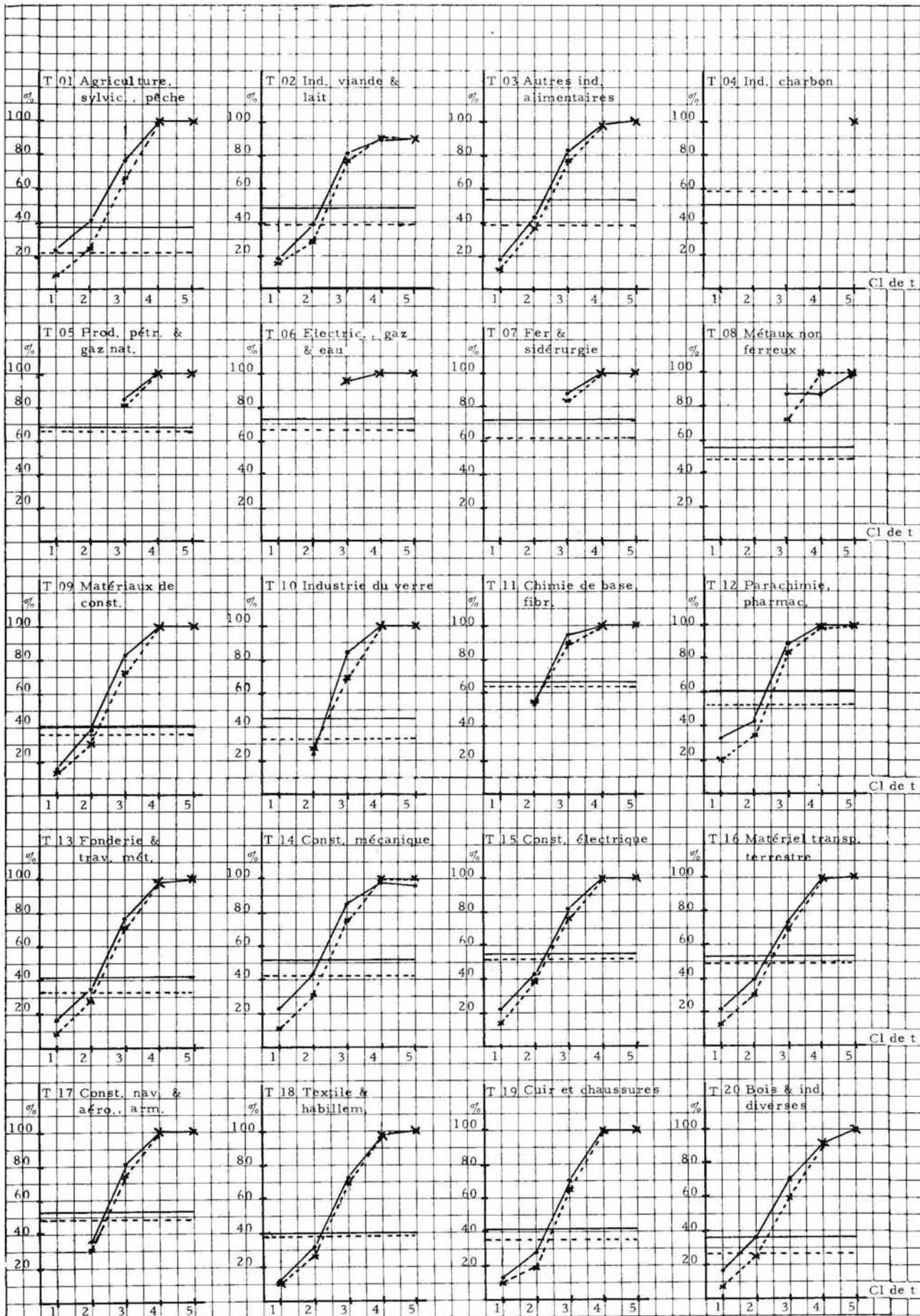


Tableau 27 - Comparaison des pourcentages des nombres d'entreprises t₂ ayant eu des stagiaires, par Secteur
 x-----1973 •-----1976

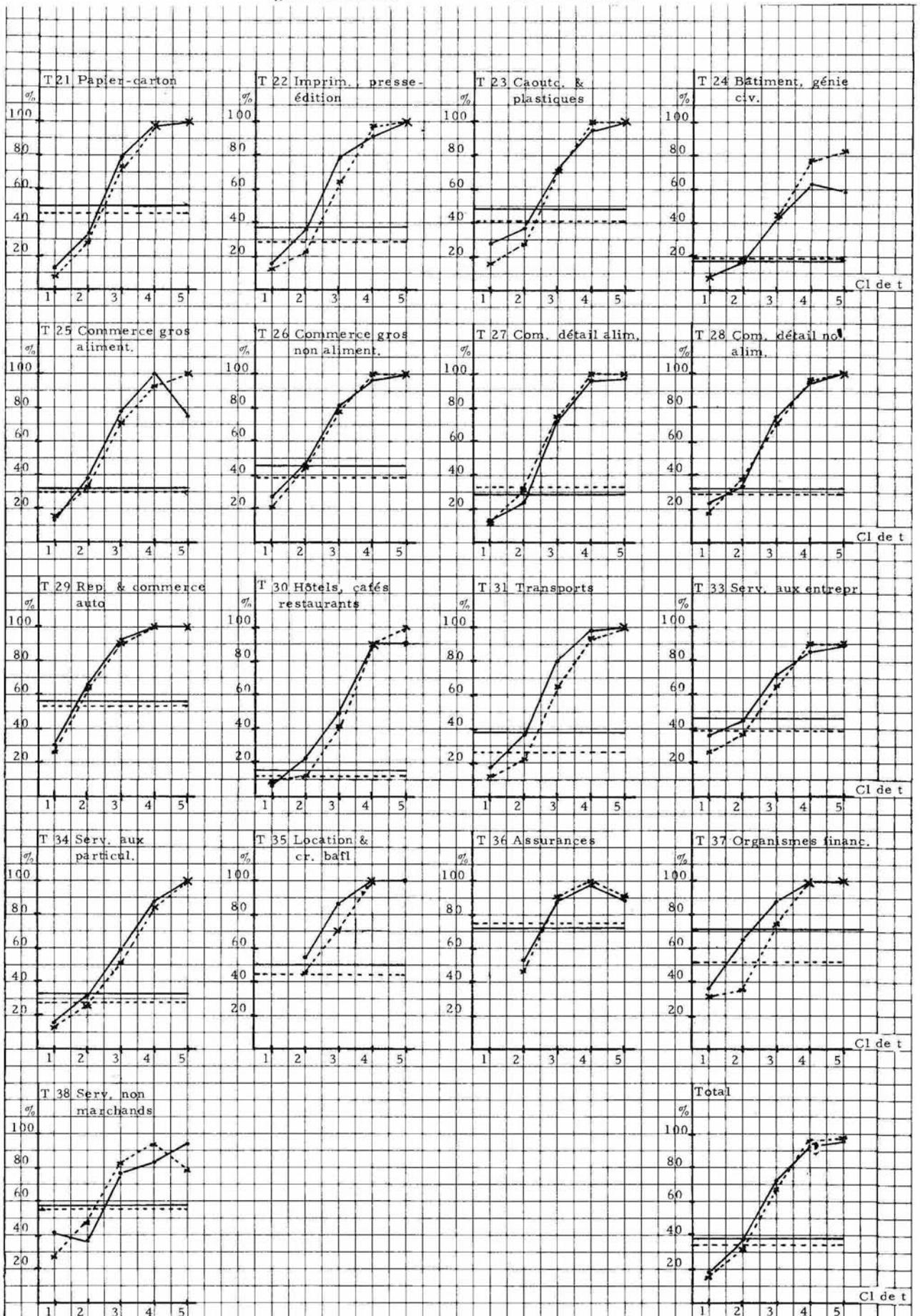
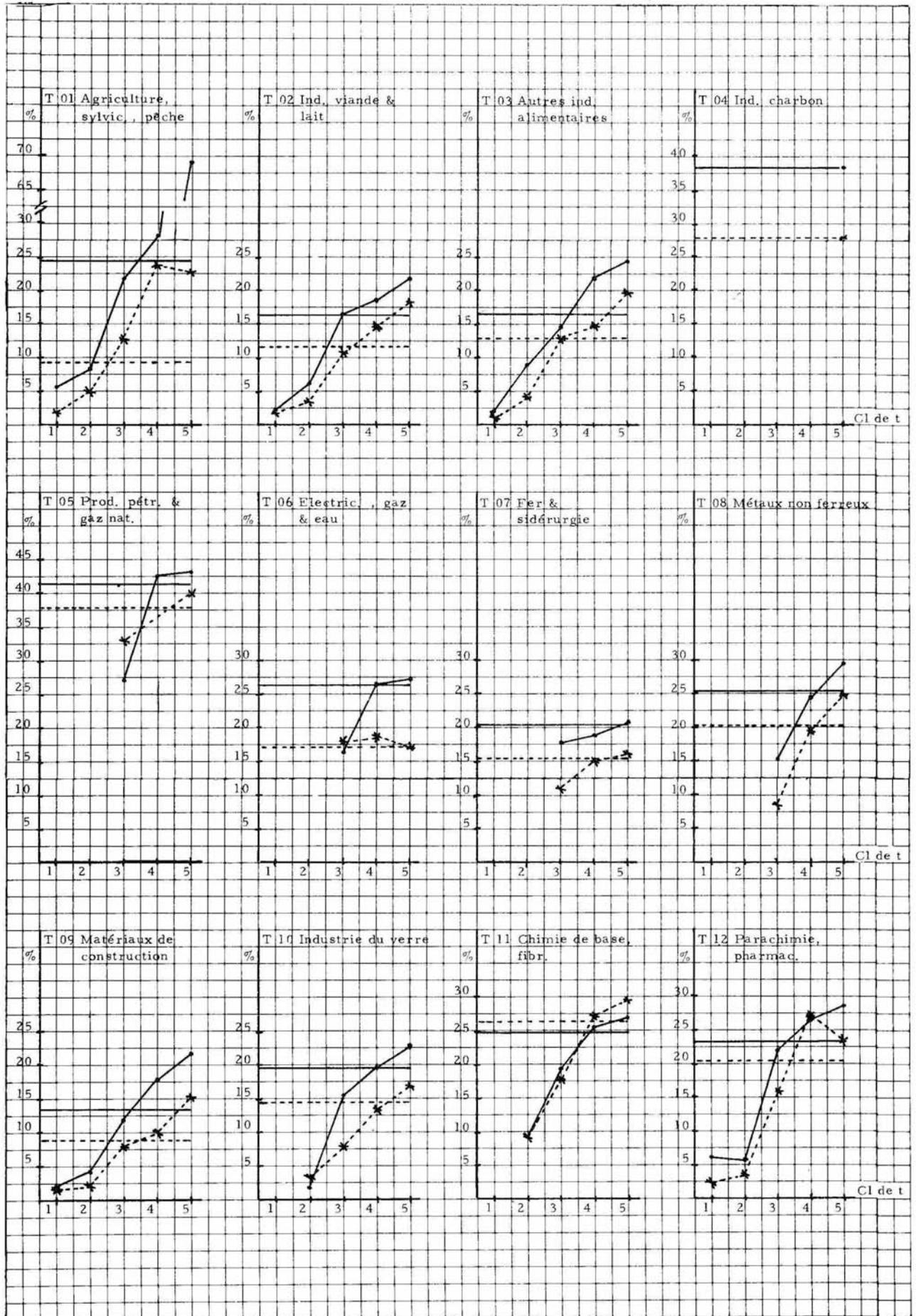


Tableau 28 - Comparaison des pourcentages t₃ de salariés ayant suivi des stages, par Secteur
 x ----- 1973 • ----- 1976



- 78 -
 Tableau 28 - Comparaison des pourcentages t₃ de salariés ayant suivi des stages, par Secteur
 x-----1973 •-----1976

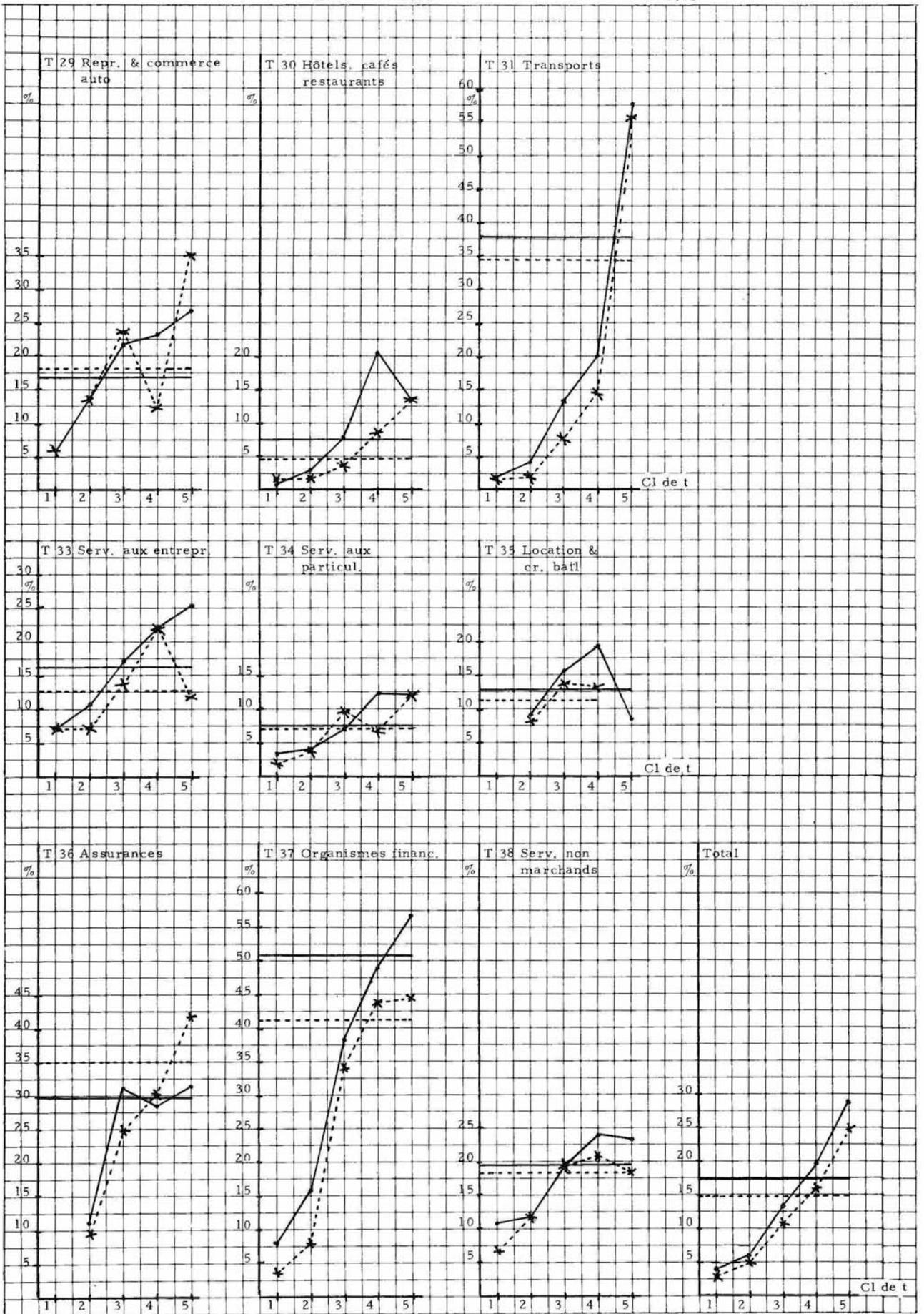


Tableau 29 - Durée moyenne des stages, en heures, selon la formation initiale des stagiaires,

par Secteur - 1976

SECTEUR		Manoeuvres Ouvr. spécial.	Ouvr. qual. Empl. qual.	Agents de mafr. Agents techn. Techniciens	Ingénieurs Cadres	Ensemble
Agriculture, sylviculture, pêche	T 01	40	22	15	27	24
Industries de la viande et du lait	T 02	31	27	38	40	31
Autres industries alimentaires	T 03	29	35	42	40	36
Prod. de combustibles minéraux solides et cokéfaction	T 04	105	89	43	39	82
Prod. de pétrole et gaz naturel	T 05	81	66	56	60	62
Prod. et distr. d'électricité, distr. de gaz et eau	T 06	64	87	97	71	88
Prod. minerais-métaux ferreux, première transf. de l'acier	T 07	71	87	81	49	79
Prod. minerais métaux et demi- produits non ferreux	T 08	44	41	48	46	44
Prod. matériaux de construction et minéraux divers	T 09	40	48	52	42	46
Industrie du verre	T 10	50	63	58	53	55
Chimie de base, prod. fils et fibres artificiels et synthétiques	T 11	31	66	64	48	57
Parachimie et ind. pharmaceutique	T 12	37	45	48	43	44
Fonderie et travail des métaux	T 13	54	61	50	47	55
Construction mécanique	T 14	69	52	49	44	52
Construction électrique et électron.	T 15	64	66	79	71	71
Constr. véhicules auto et autres mat. de transport terrestre	T 16	98	106	67	64	89
Constr. navale et aéronautique, arm.	T 17	195	70	66	44	73
Ind. textile et de l'habillement	T 18	110	52	50	46	76
Ind. du cuir et de la chaussure	T 19	63	57	39	37	55
Ind. du bois, de l'ameublement, ind. diverses	T 20	39	37	41	47	39
Ind. du papier-carton	T 21	30	33	38	42	34
Imprimerie, presse, édition	T 22	54	50	51	38	48
Ind. du caoutchouc, transf. des matières plastiques	T 23	74	55	83	55	67
Ind. mise en oeuvre bâtiment, génie civile et agricole	T 24	63	47	40	35	45
Commerce de gros alimentaire	T 25	27	31	37	36	32
Commerce de gros non alimentaire	T 26	63	39	50	45	45
Commerce de détail alimentaire	T 27	31	29	31	30	30
Commerce de détail non alimentaire	T 28	27	23	37	29	26
Réparation et commerce de l'auto,	T 29	45	33	32	35	34
Hôtels, cafés, restaurants	T 30	39	28	28	36	30
Transports	T 31	89	54	64	82	62
Services marchands aux entreprises	T 33	43	39	56	46	46
Services marchands aux particuliers	T 34	68	99	68	47	78
Location et crédit-bail immobilier	T 35	37	33	43	40	36
Assurances	T 36	89	66	56	44	62
Organismes financiers	T 37	54	60	59	59	59
Services non marchands	T 38	150	92	84	66	94
TOTAL		71	56	60	52	59

Tableau 30 - Structures des nombres de salariés (%)

Rapports des nombres de stagiaires/salariés (t₃ %)

selon leur qualification professionnelle, par secteur - 1976

Secteur	T	Manoeuvres		Ouvriers qualifiés	Agents de maîtrise		Ingénieurs		Total stag/sal t ₃ %	
		Ouvriers spécialisés	Employés non qual.	Employés qualifiés	Agents techniques	Techniciens	Cadres			
Agriculture, sylvic., pêche	01		16			14		62	62	24
Industrie viande & lait	02		12			15		30	39	16
Autres ind. alimentaires	03		9			16		27	45	16
Prod. pétr. & gaz nat.	05	28		34		44		63		41
Electric. gaz & eau	06	6		20		31		48		26
Fer & sidérurgie	07		15			19		30	37	20
Métaux non ferreux	08		14			25		38	46	25
Matériaux de const.	09		8			11		28	40	13
Industrie du verre	10		25			12		29	34	20
Chimie de base, fibr.	11	20		18			34		47	25
Parachimie, pharmac.	12	10		19			28		56	23
Fonderie & trav. mét.	13		7			12		20	30	12
Const. mécanique	14		7		13			19	31	14
Const. électrique	15		11		19		29		46	20
Matériel transp. terrestre	16		7			17		31	38	15
Const. nav. & aéro. arm.	17	12		15			23		36	18
Textile & habillem.	18		14			6		17	28	10
Cuir & chaussures	19		12			7		16	35	10
Bois & ind. diverses	20		6			10		16	24	9
Papier-carton	21		10			19		28	38	17
Imprim. presse édition	22	6		11			12	20		11
Caoutc. & plastiques	23		9			16		24	40	15
Commerce gros aliment.	25		5		11			14	24	10
Commerce gros non aliment.	26	6		13			17		28	15
Commerce détail aliment.	27		11		18			32	46	19
Com. détail non aliment.	28	11		17				11	33	16
Rép. & com. auto	29	6			14			44	33	17
Hôtels, cafés, restaurants	30		2			10		25	12	8
Transports	31	30			41			32	38	38
Serv. aux entrepr.	33	7		12		21		35		16
Serv. aux particul.	34		4		14		8	10		8
Location & crédit-bail	35		4		18		23	37		13
Assurances	36	22		34		20		42		30
Organismes financ.	37	31		52		58		48		51
Serv. non marchands	38	17		17		45		27		19
TOTAL			10		19		27		32	19
sauf T 04-24										

10 20 30 40 50 60 70 80 90 100 %

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	Intitulé	Pages
	<u>Tableaux dans le texte</u>	
	Evolution des principaux indicateurs de 1972 à 1977	9
	Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés - ayant fait des dépenses de formation - ayant fait des versements au Trésor	13
	Pourcentages des entreprises, et de leurs salariés, ayant eu des stagiaires - 1977	15
	Pourcentages de salariés ayant bénéficié de stages - 1977	16
Numéro	<u>Tableaux en annexe</u>	
1	Effectifs d'entreprises et de salariés	45
2	Effectifs de l'échantillon (entreprises)	45
3	Répartition des entreprises selon le taux de leur participation réelle aux dépenses de formation t_1	46
4	Données financières	47
5	Répartition des dépenses par catégorie en % des dépenses totales	48
6	Structure des dépenses hors 0,2 % jeunes sans emploi - 1977	49
7	Nombre d'entreprises ayant fait des dépenses de chaque catégorie	50
8	Répartition des salariés et des stagiaires par classe de taille	51
9	Nombre de stagiaires et d'heures de stage selon la classe de taille des entreprises et le niveau de qualification initial des stagiaires	52
10	Répartition des stagiaires selon leur catégorie socio-profession- nelle - 1977	53
11	Pourcentage des nombres de salariés ayant bénéficié de stages, selon leur catégorie socio-professionnelle - 1976	53
12	Durée moyenne des stages - 1977	54
13	Dépenses de formation par salarié - 1977	54
14	Répartition des stages individuels	55
15	Structure des nombres de stages individuels	56
16	Principales données régionales - 1976, 1977	57-58
17	Principales masses de dépenses par région	59
18	Taux de participation financière t_1 %, par région - 1977	60

19	Comparaison des taux de participation financière t_1 %, en 1973 et 1976, par région	61
20	Nombre de stagiaires et d'heures de stage, en milliers, par région, selon le niveau de qualification initial des stagiaires - 1976, 1977	62-63
21	Principales données départementales - 1976	64-65-66
22	Taux de réponse par secteur, en % - 1976	67
23	Principales données sectorielles - 1976	68-69
24	Répartition des secteurs selon leur taux de participation financière t_1 et le pourcentage de salariés ayant suivi des stages t_3 - 1976	70
25	Taux de participation financière t_1 % selon le secteur d'activité économique et la classe de taille - 1976	71
26	Comparaison des taux de participation financière t_1 % en 1973 et 1976, par secteur	72-73
27	Comparaison des pourcentages des nombres d'entreprises t_2 ayant eu des stagiaires, par secteur - 1973 et 1976	74-75
28	Comparaison des pourcentages t_3 de salariés ayant suivi des stages, par secteur - 1973 et 1976	76-77-78
29	Durée moyenne des stages, en heures, selon la formation initiale des stagiaires, par secteur - 1976	79
30	Structure des nombres de salariés (%) Rapports des nombres de stagiaires/salariés (t_3 %) selon leur qualification professionnelle, par secteur - 1976	80

**SERVICES DU CENTRE D'ETUDES
ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS (CEREQ)**
9, rue Sextius-Michel, 75732 Paris Cedex 15 - Tél : 577.10.04 - 577.20.55

CONSEILLERS

Conseiller scientifique : Vincens (Jean) professeur à l'Université de Toulouse I.
Conseillers pédagogiques : Bégarra (Raphaël), inspecteur principal de l'enseignement technique ; Cénat (Jean-Luc), inspecteur pédagogique régional ; Grandbois (Roger), inspecteur général de l'instruction publique ; Janod (Robert), inspecteur principal de l'enseignement technique ; Philippe (Roger), inspecteur général de l'instruction publique ; Biencourt (Louis), inspecteur principal de l'enseignement technique.

DIRECTION

- **Secrétariat de direction**
Mlle Ménage (Catherine)
- **Adjoint au Directeur pour la recherche et les publications**
M. Iribarne (Alain d')
- **Mission des liaisons internationales**
M. Iribarne (Alain d')
- **Adjoint au Directeur pour les affaires générales et administratives.**
M. Sommaire (Jean-Claude), administrateur civil.
- **Mission des relations avec les conseils de la formation et de l'emploi**
Mlle Soullisse (Odette)
- **Chargé de mission pour les enseignements supérieurs.**
Mme Pagès (Josette),

SERVICES

- **Service administratif et financier**
Chef du service :
Mme Ferrari (Sylviane), conseiller administratif des services universitaires
- **Service d'information et de documentation**
Chef du service :
Mlle Meylan (Françoise)
inspectrice d'information et d'orientation.
- **Service informatique**
Chef du service :
M. Jagolnitzer (Edmond)

DEPARTEMENTS

- **DEPARTEMENT DE LA QUALIFICATION DU TRAVAIL**
Chef du département : M. Foubert (Jean-Claude), directeur du travail
Chargé d'analyser les formes et le contenu du travail humain ; de décrire les emplois et leur organisation ; de rechercher les évolutions du travail en vue de l'information professionnelle, la formation et l'emploi des jeunes et des adultes ; de contribuer à la normalisation de la documentation sur les activités professionnelles et à l'amélioration des nomenclatures, définitions ou codes utilisés dans ce domaine.
Répertoire français des emplois :
M. Bertrand (Olivier)
- **DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DES PREVISIONS**
Chef du département : M. Menu (Dominique)
Questions régionales : M. Biret (Jean)
Chargé d'établir les liaisons entre le fonctionnement du système éducatif et l'évolution de la situation de l'emploi à court, moyen et long termes ; de mettre en œuvre les études du Centre pour enrichir les prévisions sur l'offre et la demande de qualifications afin notamment de préciser les estimations sur les besoins en formation et les débouchés professionnels ; de procéder à des bilans approfondis dans les secteurs économiques et les régions en vue de déterminer les équilibres entre les emplois et les formations.
- **BUREAU DES STATISTIQUES PROFESSIONNELLES**
Chef de bureau : M. Maréchal (Pierre)
Chargé de répondre aux besoins du Centre liés à l'exécution de ses programmes ; de satisfaire les demandes particulières d'organismes extérieurs ; d'améliorer l'information statistique sur les professions ; d'appliquer ses recherches au rapprochement et à l'exploitation comparée des données chiffrées sur l'emploi et les formations.
- **DEPARTEMENT DES FORMATIONS ET CARRIERES**
Chef du département : M. de Virville (Michel)
Chargé de procéder à l'évaluation professionnelle des formations conduisant à la qualification : d'étudier les modalités et les conditions du passage de la formation à l'activité, notamment dans le cas des jeunes ; d'observer les carrières suivant l'utilisation des connaissances initiales et les besoins de l'éducation des adultes ; de créer et d'actualiser régulièrement l'information systématique sur l'insertion et les cheminements professionnels des jeunes et des adultes après leur formation.
Observatoire national des entrées dans la vie active. :
M. Pottier (François)
- **MISSION PEDAGOGIQUE**
Chef de la mission : Mlle Lantier (Françoise)
Chargée d'étudier les innovations techniques et leurs effets sur le travail selon les besoins de l'actualisation ou de la modernisation des formations ; d'associer les travaux du Centre à la recherche sur les objectifs de l'enseignement par l'analyse des compétences professionnelles à développer ; d'assurer, avec le concours des conseillers pédagogiques, les liaisons nécessaires avec l'Institut national de recherche pédagogique, les institutions ou les organismes de formation.

**Pour tous renseignements concernant les publications du CEREQ
s'adresser au Service d'Information et de Documentation (Tél. : 577.10.04 - poste 203)**
Réalisation technique des publications : Mme Le Neveu (Francine)

9, Rue Sextius Michel - 75732 PARIS CEDEX 15

STATISTIQUE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
CONTINUE FINANCEE
PAR LES ENTREPRISES

(TRAITEMENT DES DECLARATIONS
D'EMPLOYEURS N°2483)
ANNEES 1976-1977